

Amie et mère

Les étudiants en médecine de l'Université McGill viennent de perdre la meilleure et la plus fidèle de leurs amies. Trente-huit ans de cette institution montrealaise, Mademoiselle Gertrude Mudge a officiellement abandonné ce poste, laissant quelque 3.000 jeunes gens à qui elle a servi de seconde mère, orphelins.

La faculté médicale de McGill faisait d'elle, avant son départ, l'invitée d'honneur de son bal annuel et ses "enfants", jeunes et vieux, se cotisaient pour lui présenter un magnifique radio-phonographe. Ce geste n'est qu'un de ceux posés pour honorer celle qui, jusqu'à 66 ans, demeura la conseillère et la consolatrice de plusieurs générations de médecins.

"Les étudiants, dit-elle, connaissent bien mon goût pour la musique." Le dimanche soir, durant l'année scolaire, Mlle Mudge invitait ses enfants et leurs femmes ou amies à venir chez elle pour faire de la musique. La soirée se passait à écouter des oeuvres classiques ou à discuter les compositions et leurs compositions.

Mlle Mudge avait également l'habitude, à chaque Noël, de convier des groupes d'étudiants à venir prendre un dîner à la diable à son appartement.

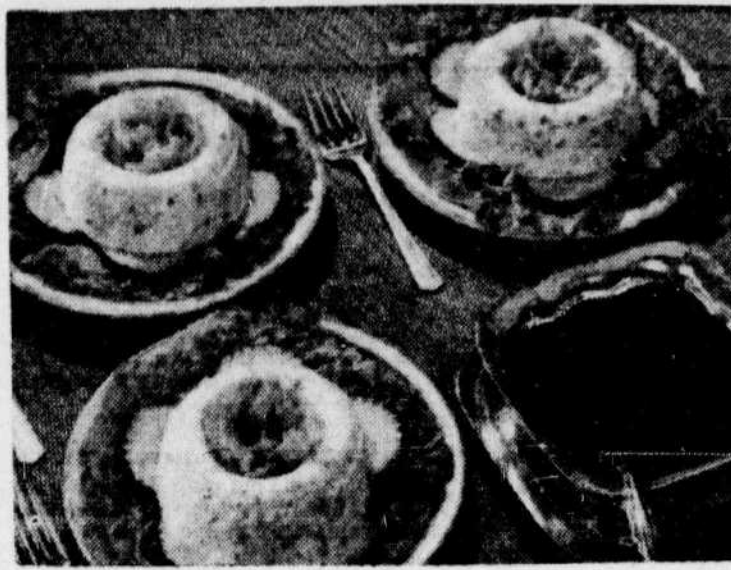
La, pour encourager les coeurs en peine, spécialement à l'heure des examens, elle partageait également leur joie, lorsque les résultats étaient connus. L'inquiétude des étudiants durant la période des examens est terrible, dit-elle. Ils sont si nerveux et toujours si sûrs qu'ils ont "tout bloqué".

L'admirable Montrealaise a servi plusieurs générations d'étudiants. Elle admet que la venue chez elle de fils de jeunes gens connus autrefois l'a souvent fait sentir vieille.

Elle craint de ressentir doucement l'absence des étudiants qui, durant ses trente-huit années à la faculté de médecine de McGill, ont profité de sa présence.

Pour la semaine de la salade

Rondelles au concombre et au fromage à la crème



Ce légume "rafraichissant", le concombre, est toujours en demande pendant les jours chauds.

Bien entendu, vous ferez entrer ce légume juteux dans les salades mêlées et vous le combinerez souvent aux tomates et aux autres légumes. Mais en vedette aujourd'hui nous trouvons les Rondelles au concombre et au fromage à la crème, un mets spécial où le goût agréable et acidulé du concombre se marie à la saveur délicate du fromage à la crème.

Des particules de la pelure du concombre, par leur teinte verte foncée ajoutent de la couleur à ces moules circulaires individuels si appétissants lorsqu'ils sont bien réfrigérés. Les rondelles sont joliment agrémentées de tranches de concombre striées disposées tout autour en formant un dessin de pétales. Pour strier les con-

combres, faites coulis les dents de la fourchette fermement sur le long du concombre, en repoussant l'opération sur tout le pourtour.

Ce striage est facile à faire, puisque de nos jours les concombres possèdent des semences qu'autrefois les concombres étaient crochets et que les jardiniers anglais se servaient de cylindres de verre, qui ressemblaient aux verres de lampe, pour les faire pousser droites.

Les rondelles au concombre et au fromage à la crème sont tout indiquées pour compléter un repas aux fruits de mer ou tout autre plat de résistance.

Rondelles au concombre et au fromage à la crème

2 enveloppes de g-latine; 1/4 de tasse d'eau froide; 2 c. à table de sucre; 1/2 c. à thé de sel; 3 c. à table de jus de citron; 1 c. à thé d'ail; 1 tasse de concombre râpé, égoutté et non pelé; 2 paquets de 4 onces (ou 1 paquet de 8 onces) de fromage à la crème, laitue, tranches de concombre non pelé, striées, garniture (à salade) française.

Amollissez la gélatine dans l'eau froide; faites la dissoudre dans l'eau bouillante; ajoutez le sucre, refroidissez. Ajoutez le sel, le jus de citron, l'ail et le concombre râpé. Amollissez le fromage à la crème avec 1/4 de tasse du mélange à gélatine. Mélangez le reste de la gélatine jusqu'à consistance moussueuse. Mélangez le mélange au fromage à la crème; versez dans des moules circulaires individuels et refroidissez jusqu'à ce que le tout soit ferme.

Démoulez chaque rondelle sur de la laitue disposée sur des assiettes à salade. Combinez les centres avec de menues feuilles de laitue et entourez les rondelles de tranches de concombre.

Servez avec une garniture française.

Fromage à la crème de marque Philadelphia.

Garniture française de marque Miracle.

LA COUTURE CHEZ SOI

Le cacho-poussière demeure toujours en vogue. Vous pouvez le porter sur une robe ou tel quel ou encore avec une ceinture. Taillez-le dans du coton, dans du shantung, dans du taffetas et vous aurez plusieurs versions différentes.

Ce patron No 9386 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Le modèle sans manche, 16 ans, requiert 4 1/2 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 40 au Service des patrons. "Le Devoir" 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'indiquer un bon de poste ou un mandat de messagerie de 40. Aucun timbre n'est accepté. Écrivez clairement votre adresse, numéro de quartier, le nom du patron et le grandeur exacte des mesures. Les patrons ne sont pas échangeables.

9386

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

LA COUTURE CHEZ SOI

Propos de décoration

Chambre à coucher minuscule

par Frances James

Première règle: simplicité. N'oubliez pas surtout pas la pièce d'un ensemble de meubles parce que c'est de tradition. Ce qu'il faut ici, c'est très peu de meubles, finis très clair ou encore peints de la couleur des murs avec lesquels ils se confondent.

En employant les procédés modernes de décoration, vous pouvez fort bien avoir des lits jumeaux dans votre minuscule chambre. Disposez-les côte à côte, au centre du mur principal et recouvrez-les d'un grand couvre-pied. Ainsi vous économiserez tissu et espace, tout en donnant la note moderne importante aujourd'hui.

Maintenant procurez-vous un chiffonnier double et peignez-le de la même couleur que le mur. Suspendez un miroir au-dessus et vous avez tout ce qu'il faut. Pas de bureau de dame et de commode de monsieur; ce n'est pas nécessaire quand vous avez chacun la moitié du chiffonnier, et cela étouffe la chambre.

On recommande des murs clairs et unis pour ce genre de décor. Je préfère tapisser le mur à la tête du lit d'un papier décoratif, pour faire du relief. Ou encore, ce qui est superbe, je tapisse le plafond. Essayez, c'est original et joli.

Utilisez des tissus légers pour le couvre-pied et les draperies, une tonnade, par exemple et des tons clairs. Pas de tapis, des dessous de pieds en coton ou en fourrure seront mieux. Je préfère le coton, car j'aime bien les chambres qui passent à la machine à laver.

Femme architecte

Mme John Russo, qui a tout récemment été nommée architecte de la cité de Montréal, ne peut comprendre l'attention que lui accordent les journaux montrealais depuis ce temps.

"Depuis vendredi dernier, jour où la nouvelle a été rendue publique, je réponds aux questions des journalistes, dit-elle. La sonnerie du téléphone n'a cessé de retentir. La chose me surprend, car à Beigade, les journaux n'auraient même pas mentionné le fait."

Mme Russo, qui a émigré au Canada il y a deux ans, avec son mari et ses deux enfants, parle couramment le serbe, le français, l'anglais et l'allemand.

Son mari, un ingénieur civil, ne s'oppose nullement à la double carrière d'épouse et d'architecte qu'elle tente de réaliser. Elle vous le dira, elle travaillait même sous ses ordres.

Rachel Russo croit qu'il est assez difficile de poursuivre de front deux carrières. Pour réussir parfaitement dans l'une et l'autre, il faut réellement une aide extérieure.

"Je ne sais ce que je ferais, si après avoir travaillé jusqu'à six ou sept heures du soir, je devais revenir chez moi et me consacrer toute entière à une besogne domestique", affirme-t-elle.

Les Russo se déclarent heureux de vivre au Canada. La première année au pays ne leur apporta ni aisance, ni confort. John Russo ne gagnait qu'un salaire très peu élevé. "Mais maintenant tout est pour le mieux. Nous avons une maison, une automobile et l'avenir s'annonce heureux."

Le Canada est pour cette jeune famille yougoslave tout ce qu'elle avait espéré. Mme Russo admet bien manquer un peu les avantages culturels qu'offre l'Europe, "les concerts sont très dispendieux à Montréal". Elle affirme cependant que, d'ici dix ans, la situation changera sûrement.

Tracas domestiques. — Les tracas domestiques ou financiers hantent souvent l'esprit jour et nuit et apportent des distractions qui au milieu des machines ou au volant d'une voiture peuvent se traduire en accidents. En discutant des problèmes avec un ami en qui on a confiance, un médecin ou le conseiller des employés à l'usine, on peut diminuer la tension. Il n'est pas bon de garder ses soucis pour soi seul; l'expérience d'une autre personne aide souvent à régler un problème.

La vaisselle du restaurant

Le public, par sa coopération avec le Service de Santé, peut contribuer à apporter des améliorations dans les restaurants. Les inspecteurs ne peuvent pas être toujours sur place, tandis que la présence du public est continue.

On doit exiger:

1 — que la vaisselle soit intacte, non fendillée, non écaillée; qu'elle soit bien lavée et n'ait aucune trace de résidu d'aliments;

2 — que les verres et les tasses ne portent pas une marque de rouge à lèvres;

3 — qu'il y ait un service individuel pour tous les aliments qui s'y prêtent: beurre, moutarde, sucre, etc.;

4 — que les serveuses aient les mains propres, des robes propres; le port de résilles est recommandable; toute maladie de peau doit être signalée;

5 — qu'on ne manipule pas inutilement les aliments; que la vaisselle et les ustensiles ne soient pas manipulés de façon non hygiénique;

6 — que les aliments aient bonne apparence: on doit refuser tout aliment de qualité douteuse;

7 — qu'on mette fin au balayage à sec qui reste toujours interdit.

Que le public signale tout cas de malpropreté au gérant de l'établissement et au Service de Santé, et cela aidera grandement les autorités à améliorer les conditions dans tous les endroits où l'on mange.

Les lauréats du grand concours annuel des boîtes à fleurs

Les inscriptions au grand concours annuel de boîtes à fleurs, organisé conjointement par la Fédération horticole du Québec et la ville de Montréal, ont été jugées ces jours derniers.

Pour la deuxième année consécutive, le premier prix est attribué à Mme H. Hyland, 3512, ave West Broadway, qui avait inscrit 8 boîtes plantées de géraniums roses et rouges et de pétunias roses et bleus. Depuis l'organisation de ce concours, il y a 14 ans, c'est seulement la deuxième fois que le même concurrent se place premier deux années de suite. Mme Hyland s'est inscrite au concours il y a 5 ans et elle a graduellement amélioré son rang. Ses boîtes, remplies d'une masse de fleurs, démontrent qu'elle maîtrise très bien l'art de cultiver des plantes dans des boîtes.

Un total de 232 concurrents ont participé au concours cette année, et les juges qui ont visité les expositions dispersées à travers toute la ville ont dû parcourir environ 250 milles. La lutte a été très serrée entre les 20 premiers concurrents et les organisateurs ont constaté avec plaisir une amélioration sensible sur les années passées en ce qui concerne la qualité des expositions.

Les auteurs gagnants sont:

Concours de boîtes à fleurs

Liste des gagnants

Mme H. Hyland, 3512, ave West Broadway, trophée La Presse; Mme O.-G. Charlebois, 7200, rue Sagard, trophée W. H. Perron & Cie; M. Eugène Bougie, 95, 42ème avenue, Lachine, trophée Ligue du progrès civique; Mme H. Martin, 5055, ave Hampton, trophée Dupuy & Ferguson; Mme Leopold Lacroix, 3050, rue Beaupré, trophée J.-W. Racine; M. R. L. Brown, 43, ave Parkside, trophée J.-W. Racine; M. F. B. Key, 60, 56ème avenue, Lachine, trophée J.-W. Racine; Mme Omer Bilodeau, 3260, rue Beaupré; Mme Albert Salva, 2740, ave Lebrun; M. J.-W. Racine, 3572, rue Hutchison; M. C. L. Young, 4655, ave Doherty; Mme J.-A. Gagné, 8859, rue Basile-Routhier; Mme Mabel Speyer, 519, ave Walpole, Ville-Mont-Royal; M. Lucien Parent, 4301, rue De La Roche; Mme Arthur Deschênes, 54, ave Stirling; Mme A. Denault, 9965, rue Chambray; Mme R. C. Madden, 5125, ave Prince of Wales; Mme Paul Lecompte, 920, ave Parc Stanley; Mme G. M. Burns, 2002, ave Connaught; M. L.-A. Robillard, 6310, rue Christophe-Colomb; Mme Paul Chrétien, 4286, rue Metana; Mme R. H. Brown, 4155, chemin de la Côte-des-Neiges, app. 9; M. C. Tessier, 611, ave Walpole, Ville-Mont-Royal; Mme Eugène Brail, 6118, rue St-Gérard; Mme F. E. Gilchrist, 1280, rue Beaulieu, Ville-St-Laurent; M. R. Desjardins, 5761, ave des Chênes; M. K. W. Ogden, 3190, ave Mercier; Biscuiterie Viau, 4951 est, rue Ontario; Mlle Rose Green, 5919, ave Esplanade; Mme H. Harris, 6675, rue Terrebonne; M. Paul Lorraine, 4800, ave Westmore; M. W. M. Walbank, 4955, ave Patricia; M. P. Lecompte, 10950, ave St-Charles; Mme Charles Maciver, 707, ave Woodland, Verdun; Mme H. Pinsonnault, 2037, rue Chambray; Mme Edouard Latour; 10570, ave St-Charles; Mlle Irène Côté-Bellisle, 9099, boul. La Salle; Mme J. Emerson, 7456b, rue St-Denis; Mme Lionel Pagé, 8320, rue Reims; Mme J. Denovan, 323, 40ème avenue, Lachine; Mme A. Mailhot, 6390, rue Drolet; M. Georges-U. Des Rochers, 6378, rue Louis-Hémon; Mme H. Hamlin, 69, ave Sterling; Mme Lucien De Lamarande, 92, Carré Sir-Georges-Etienne-Cartier; Mme Gaston Alard, 7405, ave de Gaspé; Mme Albert Forest, 10236, ave Millen; M. H. Campbell, 5832, ave Esplanade;

3,400 décès par la tuberculose chaque année

"Le taux le plus bas de mortalité par tuberculose dans toute notre histoire", voilà le commentaire qu'on attend chaque année, d'après l'Association Canadienne de la Tuberculose. Naturellement, ce succès constant contre une telle maladie est de nature à donner beaucoup de satisfaction. Et cette satisfaction est justifiée en autant que le public n'oublie pas que l'an dernier il y a eu au-delà de 3,400 décès par T.B., ce qui est plus considérable que toutes les autres maladies contagieuses réunies.

Ce serait déplorable si cette diminution faisait oublier que la T.B. empêche au moins 30,000 Canadiens de travailler, en tout temps, parce qu'ils sont trop malades en plus de subir maints inconvénients: tristesse, perte de salaire dus à un chômage d'un an ou deux et quelquefois plus, sur ce nombre, au-delà de 18,000 séjournent au sanatorium. Non seulement les patients souffrent mais leurs familles aussi sont affectées par la longueur de la maladie, car la séparation et la diminution de revenus créent une tension au sein de la famille.

Le dépistage à temps, un traitement immédiat, la chirurgie et des nouveaux médicaments ont tous contribué à une diminution constante dans le taux de la mortalité par T.B., mais c'est quand même la première cause de décès dans le groupe de 15 à 45 ans. Au cours des 10 dernières années, le taux a diminué de moitié mais jusqu'à ce que les nouveaux cas diminuent autant, il est téméraire de croire qu'au Canada la T.B. est vaincue.

Grand ralliement des Tertiaires au Lac Bouchette

Dimanche le 2 août, à l'occasion de la fête de Notre-Dame-des-anges, dite encore de la Portioncule, il y eut à l'Ermitage Saint-Antoine du Lac Bouchette un grand ralliement diocésain de tous les Tertiaires de l'obédience capucine.

C'est de tradition chez les Tertiaires du diocèse de Chicoutimi de se rendre au Lac Bouchette pour gagner l'indulgence de la Portioncule. Les Frères et Soeurs du Tiers-Ordre s'accompagnèrent de la croix de leur fraternité et se rendirent solennellement en procession jusqu'à la Grotte.

Une foule de trois mille personnes assista à la messe du pèlerinage. Le R. P. Hilaire, prédicateur capucin, y donna un magnifique sermon sur l'histoire du "Grand Pardon d'Assise". La prédication du chemin de la croix sur la montagne fut faite par le R. Père Jean-Bernard.

À une heure de l'après-midi, cérémonie franciscaine pour le gain des indulgences, présidée par le R. Père supérieur de l'Ermitage du Lac Bouchette.

Les gardiens du sanctuaire ont la joie d'annoncer à la population la grande journée des malades pour la solennité de la Fête de l'Assommoir, le 16 août prochain.

Outre le programme habituel de la messe, du chemin de la croix, il y aura bénédiction des malades avec l'Ostensoir. Invitation à tous les malades de participer à cette grande journée.

UNE BIÈRE DE CHOIX BRASSÉE À MONTRÉAL!

Dès la première gorgée, vous serez convaincu que la Carling Red Cap est la bière qu'il vous faut!

La Carling Red Cap est maintenant brassée à Montréal dans la brasserie la plus moderne, la mieux outillée de l'Amérique du Nord.

Brassée d'après la fameuse formule Carling, cette bière montrealaise garde toute la richesse, tout le velouté, toute la saveur caractéristique qui en fait une bière de choix. Demandez de la Red Cap aujourd'hui même!

"Ça, c'est de la VRAIE bière, de pied en CAP!"



EATON

Vente semestrielle de meubles et articles d'ameublement



PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur les achats par plan budgétaire durant la vente semestrielle EATON (Taxe de vente payable au moment de l'achat)

T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

LE MONT-SAINT-LOUIS

PENSIONNAT ET EXTERNAT dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes

- Baccalauréat des Arts
- Cours Commercial
- Cours Scientifique
- Cours Préparatoire (6e et 7e années)

244 rue SHERBROOKE EST
Montréal, 18, P.Q. Tél. MA. 8138

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
CH. 47A - 204, Notre-Dame ouest
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCATS

VANIER & VANIER
Anatole Vanier, c.r. Guy Vanier, c.r.
AVOCATS
57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Harbord 2841

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
35c
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 S^{te} CATHERINE EST MONTREAL

Brevets d'Invention

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic et Alfred Bastien
1510, rue Drummond, MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"TOUT POUR LE BUREAU"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, chaises, armoires, etc., etc.
Canada Dactylographe Enr.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6968 R.-T. Armand

Royal - Remington - Underwood - L. O. Smith, Corona silencieux, régulier et portable. Protecteurs de chaises, dactylographes, calculatrices et machines à additionner. Vente et service. Echange, location, achat.

N. MARTINEAU & Fils

1019, RUE BLEUVE (Entre Vitré et LaGauchetière) RE. 2317

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, président

REPARATIONS GENERALES

Electricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
FR. 5232 816 Sherbrooke est

REPARATIONS GENERALES

FRONTENAC 1447

J.-A. ALBERT JEAN
Satisfaction garantie Prix modérés
REPARATIONS GENERALES
25 ans d'expérience
Menuiserie, peinture, plâtrage, tapissage, blanchissage, etc.
2216 rue DELORMIER, MONTREAL

Achetons chez les annonceurs du "Devoir" nous y gagnerons

ASSURANCES

"Le danger de dictature provient plutôt du parti conservateur"

(M. St-Laurent)
M. St-Laurent répond aux attaques de ses adversaires à une assemblée tenue à Ottawa — Il trouve "amusantes" les critiques du Dr Beauchessne — Les conservateurs font "appel" aux libéraux

Par Harold MORRISON,
de la Presse Canadienne
Ottawa, 6 (P.C.) — Le premier ministre Saint-Laurent a déclaré hier soir que s'il y a danger de dictature au Canada, il ne provient pas du gouvernement libéral mais du chef d'un parti adversaire.

Il a inclus cette remarque dans une réponse générale aux attaques des progressistes-conservateurs et a décrit le chef de ce parti comme l'homme qui, il y a quelques mois, avait proposé la suppression d'une série d'émissions parce qu'il n'aimait pas les opinions soumisees à l'une des émissions.

Il y a quelques mois, M. George Drew, chef progressiste-conservateur, avait critiqué au Parlement Radio-Canada pour avoir permis une émission à laquelle un chroniqueur parlementaire, Michael Barkway, a traité du rapport Currie et de l'accusation d'insurrection de chevaux sur la liste de paye du camp militaire de Petawawa.

Représentant sa campagne politique après une journée de repos, M. Saint-Laurent a parlé devant quelque 2,500 personnes massées dans un cinéma du quartier commercial d'Ottawa. Sur l'estrade on remarquait aux côtés du premier ministre, M. Brooke Claxton, ministre de la Défense, M. Duncan D. MacTavish, président de la Fédération libérale nationale, et quatre candidats libéraux de la capitale.

Une étrange dictature

M. Saint-Laurent a dit que les libéraux ont été accusés de dictature, mais c'est "une étrange dictature" que d'encourager les critiques et de permettre à des personnes de répéter comme des faits des déclarations qui ne sont pas la réalité.

"Nous croyons en la liberté de critique", a dit M. Saint-Laurent. "S'il y a danger de dictature — et ce danger est éloigné — je me demande s'il ne viendrait pas du chef d'un parti qui préconise la suppression d'une émission parce qu'il n'aime pas les opinions qui y sont exprimées."

Réponse au Dr Beauchessne

M. Saint-Laurent a ensuite fait allusion aux critiques formulées par un candidat local, le Dr Arthur Beauchessne, âgé de 78 ans, et ancien greffier de la Chambre des Communes, qui est candidat progressiste-conservateur dans Ottawa-Est.

M. Saint-Laurent a dit que les critiques de M. Beauchessne, qu'il a entendues à une émission locale quelques heures plus tôt, étaient "amusantes".

Entre autres choses, M. Beauchessne a décrit M. Pickersgill comme un ancien fonctionnaire "impopulaire" à un électoral non averti à Terre-Neuve par le premier ministre "gonflé" Joseph Smallwood.

M. Saint-Laurent a dit qu'il ne voit pas d'objection à ce qu'un fonctionnaire s'intéresse à la politique, même s'il n'a pas été congédié ou mis à sa retraite "à cause de son grand âge".

"Le Dr Beauchessne m'a aussi décrit comme un novice politique et un 'vieil avocat de compagnie fatigué'", a dit le chef libéral âgé de 71 ans.

M. Saint-Laurent dit qu'il vient de terminer une campagne d'une côte à l'autre du pays et il laisse au peuple le soin de décider jusqu'à quel point il est fatigué. L'auditoire a applaudi à cette remarque.

Appel aux libéraux

Les progressistes-conservateurs, dit-il, ont lancé un "appel pathétique" aux libéraux pour qu'ils di-

Cinq camionneurs condamnés pour intimidation

Hamilton, 6 (P.C.) — Cinq camionneurs en grève ont été condamnés chacun à \$35 d'amende et les frais pour intimidation. Les prévenus, membres de l'union des camionneurs (FAT-CMT), furent arrêtés le 22 juillet après qu'un camion à remorque fut arrêté sur la route aux limites de Hamilton.

Ces hommes sont au nombre des 1,500 chauffeurs de camions du sud-ouest de l'Ontario qui ont déclaré la grève le 20 juillet pour obtenir de meilleurs salaires.

Les hommes condamnés sont William Howard, 23 ans, Royce Arnold, Roy Thompson, Paul Kinach et Alfred Pelletier.

La grève, qui est à sa 17ème journée et qui a paralysé la moitié du transport par camion dans la région de Hamilton, London et Windsor, ne semble aucunement en voie de règlement. Personne ne semble en souffrir, sauf les grévistes et les 36 compagnies de transport impliquées.

Les chemins de fer ont absorbé la plus grande partie des marchandises normalement transportées par camions.

L'accident de Morrisburg

Accusation d'homicide involontaire portée contre les deux chauffeurs

Le procureur général d'Ontario a porté ces accusations contre Lorne Chesebrough et Max Rodman — Récit de Chesebrough

Toronto, 6 (P.C.) — Des accusations d'homicide involontaire ont été portées hier contre les conducteurs d'un autobus et d'un camion qui ont plongé dans un canal du fleuve St-Laurent, près de Morrisburg, vendredi, entraînant la mort de 20 personnes.

M. C. P. Hope du département du procureur général de l'Ontario, a dit que les accusations ont été portées contre Lorne Chesebrough de Kingston, et Max Rodman, de Toronto.

Chesebrough était le conducteur de l'autobus de la Colonial Coach Lines qui a plongé dans le canal, à 20 milles à l'est de Cornwall, avec 37 personnes à bord, tandis que Rodman était le propriétaire du camion d'une demi-tonne stationné sur la route que l'autobus frappa pour le projeter à l'eau.

La police a dit que le camion était en panne sur, ou tout près de la grande route avant l'accident.

M. Hope a dit qu'il n'y aura pas d'enquête sur l'accident parce qu'une telle enquête pourrait être préjudiciable au verdict sur les accusations d'homicide involontaire. L'inspecteur Robert Wannell, de la police provinciale, avait annoncé antérieurement qu'il y aurait enquête vendredi prochain.

On n'a pas donné la date du procès en rapport avec ces accusations. M. Hope disant que la condition physique des inculpés décidera de la date à laquelle ils apparaîtront en cour, tous deux étant présentement hospitalisés à Cornwall.

Récit de Chesebrough

Pour la première fois depuis l'accident, Chesebrough a aujourd'hui parlé avec des journalistes, ayant été jusqu'à ce moment sous l'effet d'un choc nerveux.

Parlant de son lit d'hôpital, il a dit qu'il avait rencontré une auto venant en sens inverse juste avant l'accident. "Je baissai les yeux de l'autobus juste au moment où j'entrais dans une courbe. Puis je replaçai mes phares à la position forte."

"Tout droit devant moi, il y avait quelque chose sur la route. Je ne savais pas ce que c'était tout en me rendant compte qu'il s'agissait d'un véhicule quelcon-

Constable accusé d'un homicide involontaire

Toronto, 6 (P.C.) — Le constable Earl Snider a été aujourd'hui accusé d'homicide involontaire, par suite de la mort de Gordon Hurst, 19 ans, contre lequel l'agent Snider a fait feu "pour avertissement", mardi soir.

Le jeune homme a été atteint comme il tentait de sauter une clôture, derrière une résidence, avec un compagnon plus vieux que lui. La police avait été demandée sur les lieux parce que l'on s'était planté qu'il y avait des coups de feu environ.

Le chef de police John Chisholm a relevé le constable Snider de ses devoirs, mais il ne l'a pas suspendu. On a remis à une semaine le procès de Snider, libéré sous un cautionnement de \$5,000.

Il y a six jours, le même agent aurait surpris deux voleurs sur le toit d'un entrepôt et il aurait tiré et blessé au talon Charles Williams, 36 ans.

Assemblées politiques

Ce soir

Libéraux — Seuls les candidats de l'extérieur de Montréal tiennent des assemblées ce soir, le chef du parti, l'hon. Louis St-Laurent étant dans la Métropole. M. St-Laurent parlera au marché Atwater à 7 h. 45 p.m. puis au marché St-Jacques un peu après 9 h. p.m. Une partie des discours sera diffusée sur les ondes de différents postes.

Cartier — 8 h. 30 — Ecole Lambert-Closse, 5943 rue St-Urbain, M. Tadeusz Brzezinski, conservateur.
Jacques-Cartier-LaSalle — 8 h. Hôtel de ville de Ste-Anne-de-Belleuve, Mme Thérèse Casgrain, C.C.F.

Maisonnette-Rosemont — 8 h. Ecole St-Brendan, 5937, 9e avenue Rosemont, M. René Roque, C.C.F.

Mercier — Salle Ste-Bernadette, 8 h. 30, angle Bélanger et 15e avenue à Ville St-Michel, Romeo McDuff, conservateur.

Laval — Salle paroissiale de l'Abord-à-Plouffe, M. Louis Jarry, N.P., conservateur.

Laurier — Salle St-Sacrement, St-Hubert et Mont-Royal, Me J. Claude Nolin, conservateur.

Papineau — Ecole St-Ambroise, 6573 Denormandie, M. Jules Lebeau, conservateur.

St-Marie — Sous-sol de l'église Sacré-Coeur, 2000, Maisonnette, Jean-Paul Boisjoly, conservateur.

Coldwell demande aux Canadiens de bien réfléchir avant de voter

"Ne pas voter sur la foi de promesses" — Enoncé du programme CCF — Succès de l'assurance-santé en Saskatchewan

Ottawa, 6 (P.C.) — Le leader CCF, M. J. Coldwell, a recommandé hier soir aux Canadiens de bien souter les conséquences en jeu avant de déposer leur bulletin de vote, le jour des élections, lundi prochain.

"J'espère que personne ne votera sur la foi de promesses venant des hommes politiques, sans d'abord considérer la sincérité de ces hommes, ou encore la possibilité de les réaliser de la part du parti qui les prononce", a dit M. Coldwell dans une émission radio-phonique enregistrée à Vancouver, pour être transmise sur le réseau transcanadien de Radio-Canada.

"Il nous reste encore à savoir comment les conservateurs vont s'y prendre pour couper les taxes de \$500,000,000 sans diminuer ou affecter des services publics d'importance vitale."

"Il faut nous demander s'il s'agit d'une politique sérieusement calculée et proposée sincèrement ou s'il s'agit tout simplement d'un mot de passe électoral destiné à leurrer le peuple qui est dégoûté de l'inertie libérale en matière de politique au regard du gaspillage et de l'extravagance du gouvernement libéral."

Le programme C.C.F.

Dans son dernier discours à la radio à tout le Canada, avant les élections, M. Coldwell a résumé le programme du parti CCF: un plan national d'assurance-santé, une augmentation des bénéfices de sécurité sociale, la construction d'habitations subventionnées, le bon marché, des concessions tarifaires et monétaires à l'Angle-

Deux morts tragiques hier: un accident de travail et une noyade

Un jeune homme de 21 ans, M. David Lee, domicilié au numéro 1210 rue Beaulieu, à Ville Saint-Laurent, est mort hier, un peu avant midi, en l'hôpital Général, division ouest, des suites d'un accident survenu à son travail un peu plus tôt au cours de la matinée.

Selon la police, la victime, un employé de la Steel Products, 4107, rue Richelieu, travaillait à scier une planche sur une scie mécanique, lorsque celle-ci se bloqua soudainement et qu'un morceau de la planche le heurta violemment à l'abdomen.

Le jeune homme fut immédiatement conduit par ambulance à l'hôpital, où il succomba à des blessures internes, quelques heures plus tard.

Le corps fut transporté à la morgue, où une enquête du coroner a été ouverte, hier après-midi, puis ajournée à aujourd'hui. Les agents Jim Scallan et Joseph Brigandi, de l'auto-patrouille 332, firent les constatations d'usage.

Alors qu'il tentait de sauver de la noyade son fils de trois ans, M. Douglas Sharpe, âgé de 31 ans et domicilié à 305, 49e avenue, La Chine, a perdu la vie, hier, dans le lac Belisle, près de Montebello.

La victime avait pris place dans une chaloupe avec ses trois enfants: Rosslyn, 9 ans, Rosmary, 6 ans et Michael, 3 ans, lorsque l'accident survint.

Rosmary et Michael étaient assis à l'arrière de l'embarcation. Le jeune homme tomba à l'eau, son père et Rosslyn plongèrent à sa suite. La petite fille réussit à sauver son jeune frère, mais le père qui ne savait pas nager, se noya. Le corps a été repêché une heure et demi plus tard.

Après enquête, le coroner du district déclara que la mort était accidentelle.

Une automobile stationnée en bordure de la rue Ridgewood, à la Côte-des-Neiges, a été cause de toute une commotion dans le paisible district de l'ouest de la ville hier soir. L'accident est survenu vers 8 h. 30. La voiture se mit soudainement à dévaler la pente abrupte pour endommager dans sa course sept autres automobiles et blesser une victime.

Il s'agit de M. Hubert Tremblay, 38 ans, de Lachute Mills, comté d'Argenteuil, qui était à retirer un colis de son automobile, lorsqu'il fut heurté par la porte du véhicule. Il fut transporté à l'hôpital St-Mary's. Il a une large coupure à la jambe.

Les freins du véhicule qui appartient à M. Robert Macintosh, demeurant au numéro 3470, rue Ridgewood, auraient fait apparemment défaut.

M. Philémon Druin, domicilié à 5791, 2e avenue, Rosemont, a été transporté d'urgence à l'hôpital St-Luc, hier après-midi, après avoir fait une chute sur le pont du bateau Kenora, accosté dans le port.

M. Druin, marin à bord du Kenora, a subi une fracture de la colonne vertébrale quand il a trébuché contre une boîte de légumes.

A l'hôpital, on a décrit son état comme assez grave.

Mme Yvette Laumon, 47 ans, demeurant à 7257, rue Louis-Hébert, a subi, hier après-midi, un traumatisme cranien quand elle a été heurtée par une automobile à l'angle des rues St-Christophe et Ste-Catherine.

Elle a été transportée à l'hôpital St-Luc, où elle est tenue en observation.

Un garçonnet de 11 ans, Réjean Brosseau, dont les parents demeurent à 2494, rue Workman, a été soigné, hier, à l'hôpital Children's Memorial, pour une fracture du bras gauche, qu'il s'était infligée en jouant.

Directives données aux scrutateurs pour le 10 août

Ottawa, 6 (P.C.) — Les directeurs du scrutin et leurs scrutateurs sont priés de tout faire en leur pouvoir pour aider la Presse Canadienne et autres agences de dépêches à colliger promptement les résultats précis des élections du 10 août, annonce aujourd'hui M. Nelson Castonguay, président général du scrutin.

Il décrit en même temps les mesures prises pour assurer au peuple canadien le plus promptement possible les nouvelles relatives aux élections.

Dans tous les centres où se trouve le directeur du scrutin d'un comté, les scrutateurs devront lui remettre aussitôt le compte fait, l'urne aux bulletins et une enveloppe contenant le résultat du vote.

Les scrutateurs des endroits éloignés devront téléphoner ou télégraphier ce résultat aussitôt que possible après compte fait.

"Les directeurs du scrutin ont aussi reçu instruction de livrer au public et aux représentants de la Presse Canadienne et des autres agences de dépêches des bulletins cumulatifs donnant à intervalles le résultat du vote durant la soirée des élections."

En Saskatchewan

Par contraste, les réalisations du mouvement de la Saskatchewan, en ce qui regarde la santé nationale, sont connues "dans le monde entier".

"Dans cette seule province, et en dépit de toutes les limites constitutionnelles et financières qui restreignent une administration provinciale, le CCF a démontré ce qu'on peut faire dans le domaine de la santé nationale quand on a la volonté de s'attaquer au problème avec résolution et clarté d'esprit."

"Combien plus ne pourrait-on pas faire sur une échelle nationale, si nous avions à Ottawa un gouvernement qui s'en tiendrait à ses promesses, comme le gouvernement CCF l'a fait en Saskatchewan?"

Pembroke, Ont., 6 (P.C.) — Un jury du coroner a décidé, hier soir, que la punition infligée au soldat Frederick Joseph Burke, de Regina, pour avoir prolongé lui-même sa permission, a contribué à sa mort parce qu'elle aggravait une maladie dont il souffrait.

Le soldat est mort le 16 juillet, moins de deux heures après avoir parcouru la piste à obstacles du camp militaire de Petawawa.

Les cinq jurés du coroner, ayant reçu ordre du gouvernement ontarien de faire enquête, après que la mort de Burke eut soulevé l'attention publique, disent que la maladie antérieure du soldat aurait dû être prise en considération, quand la punition lui fut infligée.

Une pneumonie et une pleurésie, dont souffrait Burke en février et mars, l'avaient laissé dans un état que le surmenage aggravait, a déclaré le jury, après avoir entendu une trentaine de témoins dont les versions différaient grandement quant à l'état de santé de Burke.

Le jury a aussi décidé que Burke a contribué à sa propre mort, en ne révélant pas qu'il se sentait mal et en ne demandant pas de soins médicaux.

Recommandations

Sous la direction du coroner en chef Smiley Lawson, de Toronto, assisté de M. Bruce Macdonald, de Windsor, comme conseiller spécial, le jury a recommandé que les soldats en détention reçoivent une attention médicale plus poussée, que les dossiers de santé soient scrupuleusement examinés et que toutes les circonstances particulières soient révélées aux officiers qui imposent les punitions.

Des médecins devraient être disponibles quand les détenus paraissent souffrir.

Des médecins devraient être disponibles quand les détenus paraissent souffrir.

Action en dommages de \$50,000 contre M. Léo Fournier

M. Hector Dupuis, député sortant de charge et candidat libéral à l'élection du 10 août, dans le comté de Montréal-St-Marie vient d'enregistrer et de faire signifier une action en dommages au montant de \$50,000, contre M. Léo Fournier, qui appuie actuellement la candidature de l'adversaire de M. Dupuis.

Le demandeur allègue que le 3 août dernier, à une assemblée tenue en la salle de l'école Meilleur en faveur du candidat Jean Paul Boisjoly, le défendeur a prononcé des paroles mensongères et malicieuses visant à faire croire à la population que le demandeur est un homme malhonnête qui ne fait pas honneur à ses obligations et qu'il aurait obtenu du défendeur de l'argent sous de fausses prétextes.

Les paroles reprochées au défendeur sont les suivantes: "Quand il fut coordonné (sic) des relations ouvrières, cette position il l'a eue parce que il venait de lancer un poignard dans le dos de la main (sic) qui la toujours nourri: Camille Houde..."

"Hector Dupuis n'a pas d'argent? Il y a quelqu'un qui le sait qu'il n'a pas d'argent: il est venu en avoir de l'argent; je lui ai passé \$500 et savez-vous le résultat de ce billet? Hector Dupuis n'avait pas de compte à cette banque et cette banque elle est à 1311 rue Ste-Catherine est. Monsieur Tessier le sait mais je vous dis qu'il m'en a bien récompensé. Savez-vous combien j'ai perdu? \$71, \$50 d'avocats et \$21 d'intérêts..."

"Je te défie de démentir ce que j'avance! S'il a assez de front pour me répondre, qu'il me démontre, je dirai d'autre chose à cet espèce d'individu..."

Le demandeur soutient que ces paroles sont fausses et mensongères et il estime que les dommages-intérêts portés à son honneur, à sa réputation, à sa personne doivent être évalués à \$50,000.

Me Roger Ouimet, C.R., occupe pour le demandeur.

Selon M. Drew, il y aurait entière confusion au sein du parti libéral

Déclarations contradictoires des ministres — Gardiner et St-Laurent ne s'entendent pas au sujet des taxes — Annonces malhonnêtes — Assemblée à Ste-Germaine de Dorchester

(Par Alan Donnelly, de la Presse Canadienne). — Québec, 6 (P.C.) — M. George Drew a dit hier soir que le gouvernement libéral a présenté aux électeurs "un déluge de faussetés, de contradictions et d'entière confusion" au lieu d'une saine politique dans sa tentative pour revenir au pouvoir le 10 août.

Le parti progressiste-conservateur a présenté une politique nationale en 16 points "en des termes qui ne peuvent pas être incompris" et nous en exécuterons chaque détail "au meilleur de la mesure de nos moyens".

"Au lieu de répondre à cet énoncé de politique au moyen d'un argument convaincant ou d'une solide défense des gestes qu'il a posés, le gouvernement se livre à la diffamation et à la fausseté", a dit M. Drew à un auditoire d'environ 4,000 personnes dans un discours prononcé en plein air et également diffusé sur le réseau de langue française de la Société Radio-Canada, dans la série d'al-

locations électorales gratuites. Le chef de l'opposition est arrivé au lieu du ralliement, sur les vastes pelouses en face du Manège militaire, dans un défilé d'automobiles qui précédaient des adolescents en uniformes, y compris les jeunes fanfantes et des douzaines de jeunes partisans.

"Le gouvernement n'a présenté ni programme ni politique", a dit M. Drew.

"Jamais dans toute l'histoire canadienne un gouvernement au pouvoir a-t-il tenté avec autant d'insistance de conserver le pouvoir en se servant d'un déluge de faussetés, de contradictions et d'entière confusion."

Les droits provinciaux
M. Drew a également parlé des droits provinciaux dans ce dernier discours de sa campagne électorale dans la province de Québec.

Il a donné l'avertissement que la continuation de la tendance centralisatrice du pouvoir au gouvernement fédéral "signifiera la fin de l'autonomie pour nos provinces".

"Cet état de choses signifierait la diminution des droits de nos provinces qui seraient éventuellement achetés pour servir les fins de la puissance centralisatrice. Il signifierait également le triomphe du gouvernement central et la fin de toute opposition."

Déclarations contradictoires
M. Drew s'en est pris aux "déclarations contradictoires" des ministres du cabinet au cours de la campagne.

Le premier ministre, M. Saint-Laurent, et le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, ne sont pas d'accord au sujet de la promesse conservatrice de réduire les impôts de \$500,000,000 annuellement.

Le même jour, M. Saint-Laurent a dit que les impôts ne peuvent pas être réduits, tandis que de son côté M. Gardiner précisait qu'ils pouvaient l'être.

"Maintenant, le premier ministre dit qu'il est possible de réduire les impôts, mais nous ne savons pas quand."

Le ministre de la Défense, M. Claxton, a soutenu que "son propre ministère est parfait à tous points de vue". Le lendemain, le ministre de la Santé, M. Martin, s'avouait mélancoliquement que le gouvernement a commis des erreurs et qu'il les a corrigées.

"Au lieu de vantardises de la part d'un ministre et de larmes de crocodiles de la part d'un autre, pourquoi ne pas nous dire comment ils feront pour réduire les impôts? Vous savez que cela est possible. Et ce sera un fait accompli si vous élisez un gouvernement conservateur."

Le gouvernement a publié des "annonces malhonnêtes", disant que les conservateurs réduiraient les allocations familiales et les pensions. Cette annonce n'est qu'un tissu de "lâcheté et de cruauté".

"C'est cruel parce qu'elle plonge les vieillards dans la crainte de même que ceux qui comptent sur ces allocations. C'est une lâcheté parce qu'il s'agit d'obtenir des votes en faisant appel aux préjugés."

M. Drew a fait remarquer qu'aucune allocation de sécurité sociale n'a été réduite alors qu'il était premier ministre de l'Ontario.

"Bien au contraire, nous avons accru sensiblement nos services sociaux. Ceux qui sont au courant de nos réalisations ne se laisseront pas leurrer par cette fausse propagande."

A Ste-Germaine
Ste-Germaine de Dorchester, 6 (P.C.). — En cet endroit, George Drew a attiré son plus vaste auditoire, sauf un, depuis le début de sa campagne électorale et il a reçu l'appui d'un ministre du cabinet provincial lors d'une visite dans cette municipalité rurale.

Quelque 3,000 personnes étaient groupées sur le terrain du collège d'agriculture de Ste-Germaine pour entendre l'un des derniers discours du chef progressiste-conservateur dans la province de Québec avant les élections de lundi prochain.

Eux-mêmes de six semaines de campagne, M. Drew n'avait rien contre qu'une foule plus nombreuse et c'est aux Trois-Rivières, il y a deux semaines.

M. Joseph Bégin, ministre de la colonisation dans le gouvernement québécois, a également pris la parole et a déclaré: "Je garantis et appuie M. Drew. Pensez-vous que j'appuierais M. Drew si je ne croyais pas qu'il tiendra ses promesses?"

La police a annoncé cette première tentative d'identification au terme de recherches qui ont duré toute la journée dans les dossiers poussiéreux du grenier du quartier général provincial.

Les dossiers révèlent les faits que voici:
M. Henley, alors âgé de 30 ans, s'est procuré un permis pour faire la pêche dans le parc. Après avoir pénétré dans le parc il n'a plus donné de ses nouvelles et le chef de police d'Eastview s'est mis en communication avec les autorités de la sûreté provinciale.

À l'époque, des recherches avaient amené la découverte du cadavre de Henley ainsi que d'un sac de campagne, mais aucune trace de l'homme n'avait pu être relevée.

Les restes retrouvés lundi sont expédiés à Montréal pour fins d'examen médicaux et d'épreuves de laboratoire afin de déterminer l'âge des ossements.

Le Devoir prie la famille en deuil d'agréer l'expression de ses condoléances.

Mort de M. Clovis Brossard
Nous apprenons le décès de M. Clovis Brossard, survenu hier matin. Voyageur de commerce pour la maison Rose et Laflamme, M. Brossard était âgé de 72 ans.

Lui survivent: son épouse (Thérèse Brossard) et sa fille (Mme Gérard Jolicoeur); son gendre, M. Gérard Jolicoeur, du Devoir; ainsi que trois petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux Salons Lebeau, 8535 boul. Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 11 h., à St-Alphonse-d'Yville, et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.



Recevez LE DEVOIR par la poste durant vos VACANCES

"Suivez les prochaines campagnes électorales durant votre séjour à la campagne"

	Canada	Etats-Unis
2 semaines	\$1.00	\$1.25
3 semaines	\$1.50	\$1.75
1 mois	\$2.00	\$2.25
3 mois	\$5.00	\$5.50

LE DEVOIR, 434 est, rue Notre-Dame BE. 3361

Veuillez m'adresser Le Devoir pour... semaines à compter du... Remise de...

NOM..... (lettres mouillées)

ADRESSE..... (lettres mouillées)

Ci-inclus () chèque () mandat-poste.

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations, et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press, est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières ou "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: EDITION QUOTIDIENNE (un an) : Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$12.00; Montréal et banlieue, \$18.00; États-Unis et Commonwealth, \$14.00; Union postale, \$16.00. EDITION DU SAMEDI (un an) : Canada, \$4.00; États-Unis et Union postale, \$5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361*

JEUDI, 6 AOUT 1953

Sur un récent article de "L'Action Nationale"

Faut-il boudier l'immigrant?

Une chose est de parler de l'immigration comme telle et une autre est d'analyser le comportement des nôtres à l'égard des immigrants déjà rendus au pays. Cette distinction, la revue "L'ACTION NATIONALE" la formulait, en son numéro de juin, au début d'un éditorial intitulé "Canadiens français et Néo-Canadiens" et traitant précisément de l'attitude de la population du Québec envers les immigrants.



DREW — "J'veux pas que ça indélébile"

Aucun poste ne nous est fermé au pays

Quelle part de vérité dans cette affirmation de M. Saint-Laurent?

Aucun poste ne nous est fermé au pays: c'est en cette formule négative que le Canada résumait en manchette une partie du discours que M. Saint-Laurent prononçait lundi dernier à Saint-Jean. Si la formule même n'est pas du premier ministre, elle paraît ramasser assez bien les propos qu'il a tenus pour démontrer que le parti libéral a posé une suite de précédents qui établissent les droits des Canadiens français catholiques à occuper n'importe quelle fonction au pays.

Que penser de cette affirmation de M. Saint-Laurent? En plein vingtième siècle, sous le régime établi par la constitution de 1867, il n'existe sans doute pas de serment du test ou d'empêchement juridique pour écarter les Canadiens français des fonctions publiques. C'est en fait qu'il faut se demander si les plus hautes fonctions publiques, si toutes les fonctions publiques, sont accessibles aux nôtres?

Depuis la Confédération, les Canadiens français ont généralement eu leur part dans le gouvernement du Canada tel qu'on le concevait en 1867. Pour ce qui est du pouvoir législatif, c'est nous-mêmes qui élisons nos députés aux Communes et la représentation au Sénat était répartie par la constitution entre les provinces. Il ne restait qu'à déterminer dans la pratique le nombre de sièges sénatoriaux à attribuer aux groupes minoritaires dans les diverses provinces. Pour ce qui est du pouvoir exécutif et du pouvoir judiciaire, nous avons été assez équitablement servis par les divers gouvernements dans le partage des portefeuilles de ministres et dans les nominations de juges.

Wilfrid Laurier a été pendant quinze ans premier ministre du Canada. M. Saint-Laurent a rappelé que Laurier avait déclaré à la fin de sa carrière — c'était après le lâchage de ses lieutenants anglais et le gouvernement d'Union — qu'il était bien improbable qu'un autre Canadien français fût jamais premier ministre du Canada. Il n'avait pas besoin d'ajouter que Laurier s'était trompé. Il semble bien que l'alternance entre Canadien anglais et Canadien français soit en train de s'implanter comme une tradition au sein du parti libéral et il n'est pas du tout impossible que le parti conservateur en vienne à suivre l'exemple.

M. Saint-Laurent a laissé entendre qu'un Canadien français pourrait devenir gouverneur général. Cela n'est pas seulement possible, mais plus que probable maintenant que l'on a décidé que le représentant du souverain au pays serait un Canadien. Nous ne serions pas du tout surpris si le successeur de M. Vincent Massey était de langue française.

Depuis la première grande guerre cependant, il a surgi au Canada un quatrième pouvoir, outre le législatif, l'exécutif et le judiciaire: c'est le pouvoir administratif qui ne cesse de prendre de l'ampleur et de l'influence depuis que notre pays avance dans

L'article en question aura été justement remarqué, tant pour sa lucidité que par l'absence de suggestions qu'il renferme. Disons tout de suite qu'il souhaite des contacts plus nombreux, plus étroits entre l'élément canadien-français et les Néo-Canadiens. Au surplus, l'éditorial conclut que "l'accueil chaleureux, généreux à l'immigrant est devenu un devoir national pour le Canada français".

La revue communique d'abord quelques chiffres. Depuis la fin du dernier conflit mondial, notre pays, le Canada, a accueilli un million d'immigrants. De ceux-là, plus du tiers, se sont fixés dans le Québec. C'est donc dire que, présentement, un citoyen du Québec sur dix est "Néo-Canadien", "proportion qui augmente encore si l'on tient compte de tous ceux qui se sont établis dans notre province depuis le début du siècle et sont restés relativement fidèles à leur langue, leur culture, leurs traditions".

L'auteur de l'article se demande ensuite quel a été, dans le passé, le comportement des nôtres à l'égard de l'immigrant. Cette attitude, dit-il, n'a jamais été très chaleureuse. "L'opposition, que nous manifestions à l'immigration telle que pratiquée par Ottawa (ce pour quoi nous avions d'excellentes raisons), nous a traduites par une hostilité plus ou moins ouverte envers les immigrants eux-mêmes, ce qui constituait une erreur". En ces dernières années, le comportement de certains milieux de chez nous s'est nettement modifié, "mais il faut reconnaître que, comme groupe ethnique, nous maintenons un ton pour le moins réservé à l'égard des nouveaux venus. C'est là ce qu'il est peut-être devenu impérieux de changer".

Du reste, pour nous, l'immigration conserve-t-elle toujours l'aspect de jadis? L'Action Nationale estime que la situation s'est largement modifiée: 1.— d'un point de vue arithmétique (car l'immigrant est arrivé à un rythme que notre pays avait oublié depuis le début du siècle); 2.— d'un point de vue social (car les immigrants sont de milieux bien plus divers que jadis, possèdent bien souvent une formation, une culture que plusieurs de leurs prédécesseurs n'avaient pas); 3.— d'un point de vue ethnique (puisque Belges, Suisses, Français et à un moindre titre, Espagnols et Portugais sont maintenant de la partie et que plusieurs Slaves ont séjourné assez longtemps en France même pour être perméables à l'action que nous pourrions exercer. Devons-nous, dit l'article, manifester à tous ces gens de la froideur, voire de l'hostilité? Ne vaut-il pas mieux, plutôt, "tenter de les gagner à notre cause qu'ils ne demanderaient peut-être pas mieux que de faire leur?"

Au surplus, dit encore la revue, n'allons pas oublier que l'homme qui émigre est dans un compréhensible état d'hyper-sensibilité; l'impression qu'il retirera de ses premiers mois de séjour ici peut s'avérer décisive. Très tôt, souvent, l'immigrant fera son choix. Sans manifester quelque aigreur ou animosité que ce soit à l'égard de nos compatriotes d'expression anglaise, nous pouvons nous poser la question: Gagnerons-nous à laisser le nouveau venu se diriger vers les milieux anglo-saxons? Ne serait-il pas plus indiqué, de notre part, d'y aller d'initiatives tendant à intégrer les nouveaux arrivants dans la communauté canadienne française? Indéniablement, il s'est fait et se fait encore quelque chose dans les régions où cette unité se conserve, "le folklore n'est pas une survivance curieuse d'une époque révolue, mais une manifestation de la vie actuelle qui reconnaît ce qu'elle doit au passé, tente de le continuer et de l'adapter intelligemment aux situations nouvelles".

Le Souverain Pontife a loué les groupes folkloriques de leur travail et les a invités à se pénétrer de l'importance de leur rôle social. "Puisse-les-vous, leur a-t-il dit, rendre aux hommes saturés de divertissements souvent falsifiés et mécanisés le goût d'un délassement riche des valeurs humaines les plus authentiques. Vous contribuez ainsi à accroître et diffuser le trésor rassemblé par le travail patient de ceux qui vous ont précédés. En même temps, vous vous rendez plus aptes à apprécier les formes propres d'autres cultures, à en deviner le sens profond, à en percevoir les qualités originales. L'estime réciproque qui naîtra d'une telle attitude, ne manquera pas de seconder puissamment les efforts de ceux qui tentent d'assurer l'unité des peuples par les traités et conventions économiques, sociaux et politiques".

Ces considérations d'un ton si élevé, et qui tombent d'une si haute source, ne manqueront point d'encourager et de stimuler ceux, qui partout, à travers le monde, s'appliquent à de pareilles études. Nous rappellerons simplement aujourd'hui que l'université Laval a fondé sa chaire de folklore et qu'au collège de Sudbury, en Ontario, des chercheurs dévoués poursuivent dans ce domaine de patientes et fructueuses recherches. Souhaitons leur à tous un succès de plus en plus considérable.

O. H.

COURRIER DE FRANCE

LA 40e SEMAINE SOCIALE

La missive pontificale — Les exposés de M. Charles Flory et du R. P. Bigo sur "La guerre et la paix"

par Pierre de GRANDPRE

Le jour même où se clôturait la 40e Semaine Sociale de France, qui vient de tenir ses assises à Pau, les journaux annonçaient la signature de l'armistice en Corée. L'espoir d'une vraie détente internationale se révèle, à de nombreux autres signes, moins chimérique qu'on avait longtemps pu le croire. L'heure est donc on ne peut plus opportune pour une réflexion sur les conditions qui pourraient fonder une authentique communauté internationale. L'espace d'Université improvisée et itinérante que sont les Semaines Sociales, a repris un thème capital déjà traité par elle au Havre en 1926, le problème international, sous le titre d'ensemble, cette fois, de "La guerre et la paix".

Et d'action, écrit-il en effet, est d'autant plus opportune que les esprits, aujourd'hui, sont plus troublés. L'histoire humaine n'a connu plus gigantesque désordre. Ce dissensus aux dimensions du monde envahit la vie quotidienne des peuples; il s'agit de luttes sociales et les entretient, ses sources sont d'ordre idéologique autant qu'économique; il pénètre au cœur des familles et des institutions, et son harcèlement psychologique épuise la résistance de la volonté et obscurcit le jugement. Il n'est pas jusqu'au drapeau de la paix qui, arboré à des fins partiales, ne divise parfois les esprits.

M. Charles Flory

Le but de la Semaine sociale était d'étudier les moyens de "passer de la coexistence de blocs en état de guerre froide, à une vraie communauté internationale". Le problème de la paix et de la guerre se posait en 1926 en termes évidemment fort différents. Le caractère national de la guerre s'efface aujourd'hui devant un aspect idéologique ou dominant les oppositions de classes. M. Charles Flory, président des Semaines, a eu une expression heureuse pour peindre d'un mot cette situation: "Le problème international, a-t-il dit, est devenu, pour une large part, un problème social posé internationalement".

Les mots ne recouvrent plus les mêmes réalités qu'autrefois, la tâche de la Semaine sociale consistait pour une large part à élucider les notions obscurcies par ce complexe d'angoisse d'atmosphère. C'est pourquoi M. Flory a utilisé en premier lieu les clartés que peut offrir la sociologie, qui s'est beaucoup occupée de la guerre, de Saint-Simon à Auguste Comte, de Durkheim à Karl Marx, et jusqu'à José de Castro dans sa "Géopolitique de la faim", à G. Bouthoul qui y voit un effet de l'évolution démographique, et à Roger Caillois, pour qui elle est une "irruption du sacré", sortes de "grandes fêtes" soudainement revues par l'individu dépersonnalisé. Ces explications sociologiques, dit M. Flory, contiennent toutes une part de vérité. Mais, pour nous chrétiens, il ne fait pas de doute que la vraie clé du mystère est dans l'homme.

Mgr Montini ne dit pas autre chose dans son message lorsqu'il écrit en substance que la paix est ritable paix.

Le but de la Semaine sociale était d'étudier les moyens de "passer de la coexistence de blocs en état de guerre froide, à une vraie communauté internationale". Le problème de la paix et de la guerre se posait en 1926 en termes évidemment fort différents. Le caractère national de la guerre s'efface aujourd'hui devant un aspect idéologique ou dominant les oppositions de classes. M. Charles Flory, président des Semaines, a eu une expression heureuse pour peindre d'un mot cette situation: "Le problème international, a-t-il dit, est devenu, pour une large part, un problème social posé internationalement".

Les mots ne recouvrent plus les mêmes réalités qu'autrefois, la tâche de la Semaine sociale consistait pour une large part à élucider les notions obscurcies par ce complexe d'angoisse d'atmosphère. C'est pourquoi M. Flory a utilisé en premier lieu les clartés que peut offrir la sociologie, qui s'est beaucoup occupée de la guerre, de Saint-Simon à Auguste Comte, de Durkheim à Karl Marx, et jusqu'à José de Castro dans sa "Géopolitique de la faim", à G. Bouthoul qui y voit un effet de l'évolution démographique, et à Roger Caillois, pour qui elle est une "irruption du sacré", sortes de "grandes fêtes" soudainement revues par l'individu dépersonnalisé. Ces explications sociologiques, dit M. Flory, contiennent toutes une part de vérité. Mais, pour nous chrétiens, il ne fait pas de doute que la vraie clé du mystère est dans l'homme.

Mgr Montini ne dit pas autre chose dans son message lorsqu'il écrit en substance que la paix est ritable paix.

BLOCS-NOTES

Un texte particulièrement topique

Nous détachons d'un article de M. Clément Brown, dans le DROIT du 27 juillet, le texte particulièrement topique, d'autant plus éloquent que le fait qu'il relate et commente, s'est produit dans la capitale même de notre pays, à l'ombre, pourrait-on presque dire, des édifices du Parlement.

Plusieurs personnes d'Ottawa, écrit donc M. Brown, se sont plaintes à nous de ce que les listes électorales qu'elles ont reçues ne sont imprimées qu'en anglais. Elles y voient avec raison un grave accroc au bilinguisme officiel et un certain obstacle au libre exercice du droit de vote, surtout du fait que les instructions aux électeurs, rédigées uniquement en anglais, peuvent être parfois difficilement comprises par des Canadiens français peu familiers avec la langue anglaise et qui, au surplus, ont un droit strict à ce qu'on ne traite pas leur langue — officielle — en parente pauvre. Il n'aurait pourtant été ni difficile ni coûteux de faire imprimer les avis électoraux contenus dans ces listes et en français et en anglais.

Et ceci démontre brutalement à quel point il importe en pareille matière de ne jamais se départir d'une impitoyable vigilance. Qui se serait jamais imaginé qu'au cœur même du pays on traiterait avec un pareil dédain, en matière électorale, l'une des deux langues officielles du Canada?

Et cela, pourtant, s'est produit hier même.

Suite naturelle

Il n'y a pas lieu, après cela, de s'étonner de cet autre fait que si, dans le même article M. Brown.

D'autres électeurs s'étonnent, dit notre confrère, de ce que trop d'émulateurs n'étaient la vie populaire formaient une que de langue anglaise, communauté comparable à l'unité de prenant peu ou pas du tout le l'âme et du corps", le Pape a indi-

Washington devra tenir compte de ses alliés

Attlee répond à Dulles

Pour user d'un euphémisme, le chef de l'Opposition travailliste aux Communes anglaises ne semble pas prêter les dernières déclarations de John Foster Dulles sur l'attitude éventuelle des États-Unis pendant la conférence politique qui suivra l'armistice en Corée. Selon son habitude, le secrétaire d'Etat américain n'y est pas allé par quatre chemins: après avoir nié à la Chine rouge le droit à un siège aux Nations Unies, il a promis que son pays se retirerait de la conférence si cette dernière ne progressait pas à son goût.

Par delà l'Atlantique, l'ancien premier ministre britannique lui a fait remarquer que "l'O.N.U. est une famille de nations et non une alliance anticommuniste. Ce qui importe encore plus que la fin des hostilités en Corée, a-t-il dit, c'est la paix en Extrême-Orient. Malgré la contribution prépondérante des États-Unis à la guerre de Corée, d'autres puissances, qui y ont participé aussi, veulent faire entendre leur voix dans la discussion qui suit la trêve. La Grande-Bretagne et les autres pays alliés n'ont pas combattu pour le Dr Syngman Rhee et pour en faire le chef des deux Corées".

Dans l'éditorial final du Soleil d'hier, on pouvait lire ces paroles de M. Attlee et constater en page quatre que le grand colonel américain Walter Lippmann était par avance du même avis que lui puisqu'il écrivait: "C'est, je crois, une sorte d'illusion d'optique que d'envisager la prochaine conférence politique comme un autre Pan-Mun-Jom. M. Dulles et le Dr Rhee remplaçant le général Clark et le général Harrison de notre côté de la table. Tout règlement permanent de la question coréenne

L'ACTUALITÉ

Fleming et Flamand

M. Donald Fleming, qui présente au Parlement la circulaire d'admission d'Eglinton, a été, comme nous avons eu l'occasion de le redire à maintes reprises, le premier député de langue anglaise à apprendre le français et à le parler aux Communes. Son exemple a trouvé des imitateurs dans les divers partis, mais il est resté le premier tant il a mis de persistance à perfectionner ses connaissances du français et à multiplier ses discours et ses interventions en notre langue.

Il en est rendu à venir prêter main-forte aux candidats conservateurs de la région de Québec et à porter la parole aux assemblées électorales de campagne. C'est ainsi qu'il parlait dimanche dernier à Saint-Patrice de Beauvoir dans le comté de Lotbinière pour appuyer la candidature de M. Roland Legrand qui fait la lutte au ministre des affaires des anciens combattants, M. Hughes Lapointe.

Et ce n'est pas à l'hôtel du village que M. Fleming est allé prendre le souper, mais chez un sien cousin qui avait tenu à faire sa connaissance et à l'inviter à la table familiale.

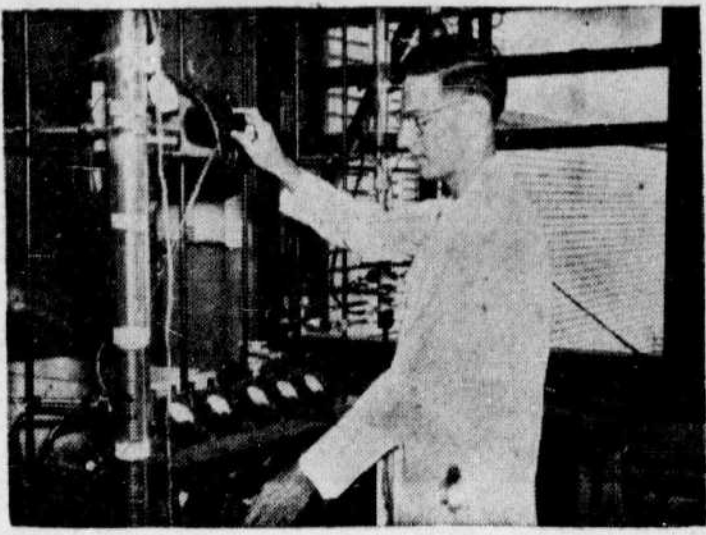
On savait sans doute depuis quelques années déjà que M. Fleming avait du sang français dans les veines. Il l'indiquait d'ailleurs lui-même dans la biographie qu'il a donnée au Guide parlementaire. La rencontre de Saint-Patrice de Lotbinière a cependant révélé que son ascendance française ne remonte pas à Guillaume le Conquérant ou même au lendemain de la conquête du Canada.

Si M. Donald Methuen Fleming est un Anglo-Canadien authentique par la formation et par la culture, son propre grand-père était un Canadien français de la province de Québec qui a émigré à Toronto. Il ne s'appelait pas alors Fleming, mais David Flamand. Le cousin qui a été son hôte à Saint-Patrice et qui a pris place sur l'estrade à ses côtés à l'assemblée du soir s'appelle Chrysostome Flamand et il est le propre neveu de David Flamand ou Fleming.

Il faut croire que M. Donald Fleming obéissait beaucoup plus à l'atavisme qu'aux préoccupations politiques lorsqu'il s'est mis en frais d'apprendre le français.

ARGUS

Titulaires des bourses d'études Canadian Industries Limited



Michel Parent, de l'Université de Montréal, boursier de la Canadian Industries Limited pour une deuxième année. Agé de 28 ans, il a fait ses études classiques au Collège Jean-de-Brébeuf. Il a ensuite étudié à l'Ecole Polytechnique, puis à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal. Il a successivement obtenu de cette Université un baccalauréat en arts (B.A.), un baccalauréat en sciences appliquées (B.Sc.A.), un baccalauréat en sciences (B.Sc. chim.), ce dernier avec grande distinction. Actuellement, il prépare son doctorat (Ph.D.).

La Canadian Industries Limited annonce aujourd'hui les noms des titulaires de treize bourses d'études postuniversitaires en chimie à des universités canadiennes. Ce groupe porte à 115 le nombre des Bourses C-I-L depuis leur établissement, en 1940.

Voici les noms de ces boursiers, de l'université d'où ils ont gradué (entre parenthèses) et de l'université où ils poursuivront leurs études postuniversitaires: Michel Parent (Montréal); Yvon Laflamme (Laval); W. J. Edwards (McMaster); Université de Saskatchewan; James G. Fraser (McMaster); Université de l'Ontario; Melville E. D. Hillman (Colombie-Britannique); Colombie-Britannique; Donald S. Jackson (Manitoba); McGill; Sidney Kasman (Toronto); McGill; Daniel Keenan (Prince of Wales); MacDonald College; Richard D. O'Brien (Reading, Angleterre); Western Ontario; Henry Sawatzky

Etre malandrin ne paye pas

Il y aura toujours des malandrins à Montréal ou ailleurs, mais le plus intéressant est qu'ils n'ont pas toujours le beau côté et que souvent il leur en coûte quelque chose.

La preuve en est que Jean-Louis Grenier, 5908 Clark, vient d'être condamné par le juge Omer LeGrand à payer \$75 et les frais, plus un dépôt de \$200, assurant qu'il gardera la paix pendant une période d'une année. Il a un mois pour payer cette somme de \$275. Et ce n'est pas tout, car il a déjà commencé à déboursier le montant de \$300 de dommages en frais d'hôpital, de réparations d'auto et d'habits endommagés.

J.-L. Grenier, avec l'aide de deux compagnons, avait battu, près de Saint-Martin, le 12 avril, M. Arthur Orford, 1 rue de l'Eglise, Ville Saint-Laurent.

La buanderie Troy, 3218A Masson, et la cordonnerie Malbasio Brothers ont été dévalisées hier. Douze heures plus tard, les mêmes voleurs, sans doute, ont vainement tenté de s'introduire dans une épicerie voisine, celle de G. Lépine, 3216 Masson. Les voleurs sont recherchés.

M. Neil Soensen, 1786 Saint-Thomé, marchait le long de la rue Visitation, près de la rue Ontario, vers les 11h. p.m., hier, quand il fut accosté par un jeune homme, une main dans sa poche gauche de pantalon, comme s'il tenait une arme.

Non seulement il n'obtint pas un seul cent de M. Soensen, âgé de 71 ans, mais il s'en est tiré avec un vigoureux coup de poing sur le nez. Le brave jeune homme a immédiatement pris la fuite.



SOUSSIONS

DES soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUSSION POUR QUAI ET DRAGAGE A NORTH-SYDNEY", seront reçues jusqu'à midi, le 10 août 1953, par le sousigné, 25 AOUT 1953, pour la construction d'un prolongement du quai d'atterrissage des passagers et du dragage du poste de montage intérieur de l'Etat à North-Sydney (Nouvelle-Ecosse).

Les plans, devis, conditions applicables aux soumissionnaires, la formule de contrat, la formule de soumission et l'enveloppe de retour peuvent être obtenus en s'adressant à l'acheteur en chef, ministère des Transports, édifice Hunter, Ottawa (Ontario), contre paiement d'un chèque accepté de \$25 fait au nom du Receveur général du Canada. Ledit chèque sera retourné au soumissionnaire lorsqu'il aura fait remise des plans et devis en bon état. Les renseignements supplémentaires requis au sujet de l'interprétation des plans et devis peuvent être obtenus en s'adressant à la Compagnie O. J. McCulloch, ingénieurs-conseils, 45, avenue Westminister-Sud, Montréal 28 (P.Q.).

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, une telle garantie devant être sous la forme d'un chèque visé par une banque canadienne à charte, ou d'un ordre du Receveur général du Canada, ou d'obligations du Gouvernement du Canada, au pair, ou d'obligations de la Compagnie des chemins de fer Nationaux ou de ses filiales, garanties sans condition par le Gouvernement du Canada, au pair. Un tel dépôt sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans la soumission, s'il n'est requis, ou de compléter ledit contrat à la satisfaction du ministre. Les chèques des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un dépôt de garantie tel que décrit. Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS, Secrétaire.
Ministère des Transports,
Ottawa (Ontario), le 30 juillet 1953

Dernière entrevue de M. St-Laurent avec son cabinet

Ottawa, 6 (P.C.). — Le premier ministre du pays, M. St-Laurent, a eu hier une dernière entrevue avec son cabinet avant les élections de lundi, le 10 août.

Ce fut une assemblée relativement courte de 90 minutes à laquelle seulement 6 des 20 ministres de M. St-Laurent assistaient. Les autres étaient en campagne électorale à travers le pays.

Des personnalités officielles ont dit que la session a été une "simple affaire de routine". On y remarquait cependant les figures importantes suivantes: le ministre du commerce, M. Howe, le ministre de la défense, M. Claxton, le ministre du revenu, M. McCann, le ministre des transports, M. Chevrier, le ministre des postes, M. Côté, et le plus récent des membres du cabinet, le secrétaire

d'Etat, M. Pickersgill, le bras droit de M. St-Laurent dans sa tournée à travers le pays.

On n'a rien dévoilé de ce qui s'est passé derrière le huis clos. On a laissé entendre que les ministres ont disposé de questions relatives à quelques nominations à des postes mineurs au ministère des affaires extérieures et aux opérations du plan Colombo.

On croit également qu'il y a été question de la présente campagne électorale et des chances du gouvernement d'être réélu.

Il s'agissait de la première séance du cabinet en un mois, pour M. St-Laurent. Il a disposé entre-temps des affaires gouvernementales par longue distance, alors que ses aides se sont maintenus en contact journalier avec Ottawa, pendant que M. St-Laurent se promenait d'un bout à l'autre du pays, de Terre-Neuve à la Colombie britannique.

M. St-Laurent a repris sa campagne électorale par une assemblée hier soir à Ottawa.

La ville adjuge des contrats de \$68,412.30 pour 903 parcomètres

On en a accepté de deux types, manuel et automatique — Choix basé sur les spécifications plutôt que sur les prix — Emplacement futur de ces parcomètres

Le comité exécutif de la cité de Montréal a adjugé, hier, au prix de \$68,412.30 les contrats pour la fourniture de 903 parcomètres qui seront installés à divers points stratégiques du bas de la ville. Ces contrats ont été accordés à 3 firmes différentes, après la demande de soumissions publiques.

La ville avait demandé des offres pour la fourniture de parcomètres manuels et automatiques. Dans le premier cas la personne insérant une pièce de monnaie doit tourner une poignée pour mettre le parcomètre en marche. Dans le second cas, il suffit de déposer la pièce de monnaie.

Les soumissions acceptées sont les suivantes: The Sperry Gyroscope Company of Canada, Ltd., pour 133 parcomètres qui seront installés rue Berri, au coût de \$9,312.62.

Red Ball Parking Meters, Ltd., pour 464 parcomètres au coût de \$34,293; et Duncan Parking Meter Corporation pour 306 parcomètres au coût de \$24,806.66.

Les parcomètres de la compagnie Red Ball seront installés aux places Chabolliez, Youville, Jeanne-Mance et Victoria; tandis que l'on posera les parcomètres Duncan aux places Phillips, Dominion et Beaver Hall de même qu'en

bordure des rues Cathédrale, Metcalfe, Garsford et St-Jacques.

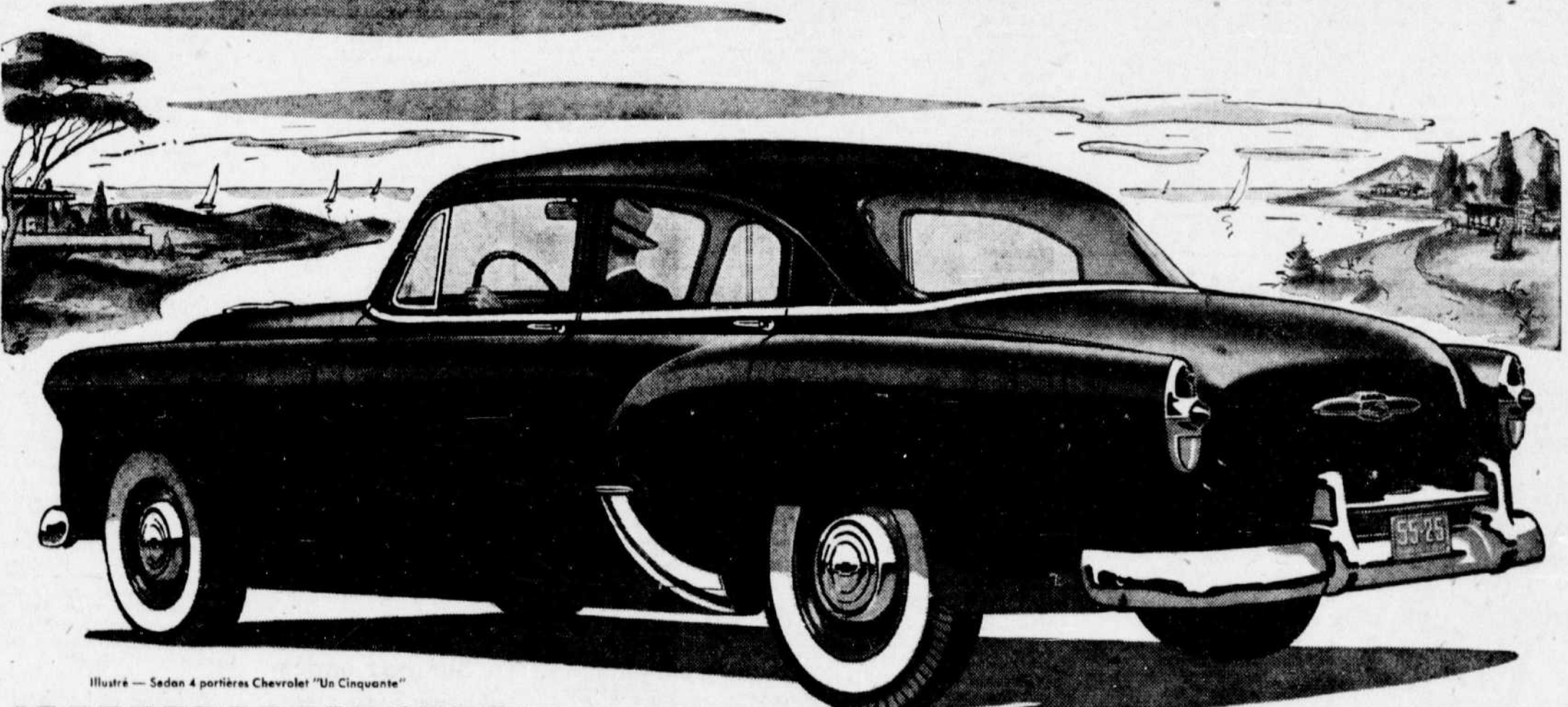
Pour l'adjudication des contrats, le comité exécutif s'est basé sur les spécifications, plutôt que sur les prix soumis. Avec la dissidence du commissaire Frank Hanley, il a rejeté une soumission plus basse que celles acceptées, celle

de la Mi-Co. Company Ltd. On a craint que le type de parcomètres vendus par cette compagnie ne donne pas satisfaction au public. M. Hanley a prétendu, pour sa part, que ces craintes n'étaient pas fondées, parce que la compagnie en question a déjà vendu des parcomètres à 70 cités et villes.

Ceux qui y ont droit
devraient VOTER le 10 août

THÉ "SALADA"

A tout point de vue LA VALEUR CHEVROLET UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE!



SUR LIVRAISON A MONTRÉAL

Prix de détail \$1848.53

Taxes fédérales de vente et d'accise . . \$348.47

PRIX SUR
LIVRAISON **\$2197**

Le prix ci-dessus est le prix suggéré sur livraison d'un sedan deux portes de la série "Un-Cinquante", mais il ne comprend pas la licence, l'essence, ni les taxes provinciales ou municipales, s'il y a lieu.

POWERGLIDE et DIRECTION HYDRAULIQUE sans égales dans le domaine des plus bas prix!



La direction hydraulique — facultative à coût additionnel avec la Powerglide — vous permet d'effectuer les manœuvres de stationnement sur le bout des doigts, et de conduire avec beaucoup plus de sécurité.

La nouvelle Powerglide de Chevrolet, facultative à coût additionnel sur les séries Bel Air et Deux-Dix, est la transmission automatique la plus nouvelle et la plus avancée de son domaine. Une nouvelle portée automatique de départ et de débrayage vous donne de vifs départs arrêtés ou de vives reprises pour dépasser.

LA PLUS HAUTE DES VALEURS EN ÉCHANGE!



Grâce à la durabilité et à la popularité supérieures de la Chevrolet, vous en obtenez plus de valeur sur toute la ligne. Plus de valeur quand vous achetez, plus de valeur quand vous échangez votre Chevrolet, car sa supériorité est reconnue d'un océan à l'autre. C'est ainsi qu'elle obtient toujours une meilleure valeur en échange dans toute sa catégorie.

NON SURPASSÉE en ÉCONOMIE et en VALEUR!



La Chevrolet de cette année vous apporte le gain le plus important, en économie, que Chevrolet ait réalisé au cours de ses 40 ans d'existence! Vous faites beaucoup plus de chemin avec chaque gallon d'essence (même avec l'essence régulière). Vous épargnez sur tous les frais d'usage et d'entretien. Vous épargnez à chaque mille de conduite avec cette excellente nouvelle Chevrolet. Et, avec toute sa qualité supérieure et ses nouvelles caractéristiques, Chevrolet est encore la meilleure voiture à bas prix du Canada!

IL SE VEND PLUS DE CHEVROLET QUE DE TOUTE AUTRE VOITURE!

B. MONGEAU AUTOS LTEE
1580 rue Amherst — FA. 3633

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué. — WE. 6781

LEDUC AUTOMOBILES (CANADA) LTD.
3421, avenue du Parc (près Sherbrooke) — BE. 2841

ROBITAILLE MOTORS LTD.
5004-5016, boul. Décarie — WA. 8171

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine — FA. 3542

PATENAUE AUTOMOBILE LIMITEE
10830 rue LaJeunesse, Montréal, Qué. — VE. 3773

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE
4590, rue Saint-Denis — LA. 0186

DUVAL MOTORS LIMITED
529, rue Jarry — TA. 7211

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, avenue Bannantyne, Verdun, Qué. — YO. 1131

BARNABE AUTOMOBILES LIMITED
326 Edouard-Laurin, Ville St-Laurent, BY. 4748

RANGER MOTOR SALES
2225 rue Notre-Dame, Lachine, Qué. — NE. 5-4867

LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD.
90 rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue, Qué. — Tél. 661

TRIBUNE POLITIQUE

Axellus Denis

Montréal-St-Denis

"Mon cher Axellus Denis, vous êtes le député modèle du Canada", déclarait sans ambages hier soir, Me Germain Charland, parlant à une assemblée électorale dans Montréal-St-Denis, en faveur du candidat libéral.

Une foule relativement nombreuse s'était rassemblée dans la salle et à la porte de l'école Notre-Dame du Rosaire pour entendre quelques-uns des discours les plus combattifs qui furent prononcés dans la région métropolitaine depuis le début de la campagne électorale.

La réunion commença même par une petite échauffourée lorsqu'un jeune voyou fut mis à la porte, d'abord par les organisateurs de la soirée et ensuite par les policiers appelés sur les lieux. Le jeune garçon cherchait à cogner la gueule à mon frère. On n'a pu en savoir davantage.

Le candidat lui-même a vigoureusement attaqué "un certain adversaire" qu'il a ensuite identifié comme étant M. Bernard Goulet, candidat conservateur. Il l'a accusé de faire sa campagne électorale avec des filles de cabarets. "C'est un homme de 36 métiers et de 36 misères", a-t-il dit. Il lui a aussi reproché de se plaindre de n'avoir pas d'argent pour la lutte électorale, "alors qu'il s'achète une auto neuve à tout bout de champ".

Il a déclaré que M. Goulet avait "frisé" la corruption électorale en offrant des emplois à 131 énumérateurs et il a lu un compte rendu du Devoir citant l'avis de M. Goulet avait émis au congrès conservateur provincial, à savoir que le parti de M. Drew pourrait être porté au pouvoir, sans le vote du Québec.

"Cela nous indique que M. Goulet est prêt à faire pour nous s'il était envoyé à Ottawa", a ajouté M. Denis.

M. Denis a ensuite décrit le parti libéral comme "le parti des classes moyennes, celui qui a bâti le Canada et l'a rendu prospère".

"L'autonomie du Québec n'a jamais été en danger avec St-Laurent. Elle pourrait l'être avec M. Drew qui a déjà dit que 10 gouvernements au lieu d'un seul, c'était du gaspillage."

"C'est M. Drew qui est responsable de l'échec de la conférence fédérale-provinciale..."

"D'ailleurs en Ontario, M. Drew est reconnu comme l'homme qui a promis la lune, mais qui ne l'a jamais donnée à personne. Si M. Drew était au pouvoir, c'en serait fin des droits des minorités. Il se sert contre nous de tous les talents dont il dispose."

"M. Lucien Croteau, membre de l'exécutif de la cité de Montréal, a ajouté à la suite de M. Denis, que "nous n'avons pas au Canada de perturbation sociale comme on en voit ailleurs et cela est dû au parti libéral."

Plusieurs autres orateurs ont aussi adressé la parole. M. Achille Renaud, par exemple, a déclaré: "Si nous avons la paix en Corée aujourd'hui, c'est grâce à M. St-Laurent, aidé évidemment par les autres nations."

Mme Simon Gagnon a suggéré pour sa part: "Votez pour ce grand vieillard, le politicien parfait, M. Louis St-Laurent."

M. Louis Boisvert a ajouté qu'on n'aurait sûrement pas moins de militarisme dans le gouvernement, si on éliminait comme premier ministre un colonel de Toronto.

Et Me Germain Charland a clos le débat en disant: "M. Drew, c'est comme un squelette étendu qui attend la défaite".

Quant au sénateur Sarto Fournier, il a prononcé son discours avec son éloquence habituelle.

M. Marcel Monette

Mercier

M. Marcel Monette, candidat libéral officiel dans Mercier, qui tenait hier soir une assemblée à Montréal-Est, a exprimé l'avis qu'à la prochaine session, à Ottawa, "nous aurions le plaisir d'entendre parler de l'assurance-santé un plaisir que nous avons depuis une trentaine d'années, aurait pu faire remarquer un loustic, sans que rien ne soit fait."

M. Monette avait ouvert sa campagne sur ce thème et sur celui des 800 pieds de mur de protection qu'il a obtenu pour Pointe-aux-Trembles.

Mais il y a du nouveau, M. Monette parle maintenant de la femme. Il considère qu'il est temps de s'employer à ce que les chemins de fer remplacent leurs locomotives à vapeur par des diesels. Il se réjouit également de ce que le parti libéral consacrerait \$30 millions pour développer le Yukon.

Le sénateur Thomas Vienne fut le principal orateur de la soirée.

Ça se passa le 6 août



1923-APRÈS AVOIR NAGÉ DURANT 12 HEURES, OMER PERRAULT ABANDONNE SA TENTATIVE DE TRAVERSER LA MANCHE

Rappels historiques... une série offerte par

Molson's

nier aurait surnommé le candidat conservateur "M. McBluff".

M. J.-G. Ratelle

Montréal-Lafontaine

Si vous voulez voir un homme politique qui a tenu ses promesses électorales, un homme qui, en toutes circonstances, a voté dans l'intérêt de tous les citoyens du pays et de tous les électeurs de son comté, un homme qui n'a pas changé et qui sera le 11 août, le même qu'il est dans cette campagne et qu'il a toujours été, il aurait fallu vous rendre hier soir à l'assemblée politique du candidat officiel libéral dans le comté de Lafontaine, M. J.-G. Ratelle.

En 1949, ce candidat avait promis un bureau de poste à ses électeurs. Ils l'ont obtenu. Il leur avait aussi promis son dévouement. Ils l'ont également obtenu. En outre, affirmé qu'il avait appuyé de son vote toutes les lois ou mesures capables d'aider les classes ouvrières et agricoles, car il sait bien que dans un pays où ces deux classes sociales sont prospères, il y a nécessairement la prospérité.

M. Ratelle considère comme impossible de vouloir réduire les taxes de \$300,000,000 tout en augmentant les dépenses budgétaires de \$2,000,000,000 comme l'a promis M. Drew, chef des progressistes-conservateurs, et M. C. Houle, son adversaire politique.

M. St-Laurent et le candidat libéral de Lafontaine ont fait des promesses plus réalisables. Ils sont grandement intéressés à un plan d'assurance-santé pour tous les Canadiens dès que les circonstances permettront d'en faire une réalité au Canada. Ils pensent aussi qu'il est également urgent d'obtenir une pension pour les invalides et les infirmes.

M. Ratelle continuera, comme il l'a fait par le passé dans son comté et comme conseiller municipal, à se dévouer pour ses électeurs sans pour cela qu'il soit nécessaire de prononcer de longs et intempestifs discours à la Chambre des Communes.

M. le sénateur Vincent Dupuis a chanté sa joie et son bonheur d'être libéral. Il est tout fier d'avoir un chef dont l'esprit s'élève au-dessus des questions de race, de religion de classe et de parti, et dont le programme est assez élevé pour couvrir tout le monde.

Fier d'être libéral, le sénateur a mis la foule en garde contre les autres partis politiques, particulièrement contre le C.C.F. qu'il considère comme le corridor qui conduit au communisme. C'est du communisme camouflé, a-t-il dit.

D'autres orateurs ont adressé la parole au public réuni à l'école St-Louis de Gonzague, 2430 Terrasse Mercure: Me Paul-Marcel Prevost, Mme E.S. Prevost, M.B. J. présidente du club sir Wilfrid Laurier, de Montréal; M. Romeo Desormiers, conseiller municipal, M. D. Côté et M. C. Pételle.

M. Cléophas St-Aubin

Montréal-St-Jacques

"Comme vous le voyez, ma tribune n'est pas bien garnie, mais ma cause n'est pas désespérée. Je n'ai ni ministres, ni premier ministre, ni avocats à mes côtés, mais ma cause n'est pas perdue pour tout cela. Je suis un petit gars de Saint-Jacques... je peux attaquer et je peux me défendre seul comme les petits gars de Saint-Jacques."

C'est ce que déclarait, hier soir, M. Cléophas St-Aubin, candidat libéral des électeurs dans Saint-Jacques-Montréal. M. St-Aubin a décidé de défendre sa cause seul, de livrer la lutte seule, et c'est ce qu'il fait. Hier soir, à l'assemblée qu'il a tenue en la salle de l'Apostolat liturgique, rue Laguardie, il était seul sur la tribune.

Personne d'autre que lui n'a parlé et pendant près d'une heure et demie il s'est adressé à ses électeurs.

L'assemblée qui, au début, se composait d'une cinquantaine de personnes, atteignit à un moment donné presque les cent cinquante. La salle s'est montrée enthousiaste et applaudit plus d'une fois.

Un moyen de haut-parleurs installés à l'extérieur de l'édifice, on pouvait entendre le discours de M. St-Aubin dans un large rayon.

Les gens installés sur les balcons tout autour de l'édifice de l'Apostolat liturgique et les gens de la rue semblaient fort intéressés.

"Un des amis de M. Roland Beaudry, le candidat libéral officiel dans Saint-Jacques, mon adversaire le plus acharné, a dit que j'étais le candidat libéral des débâcleurs, dit M. St-Aubin. C'est vrai et je suis fier de ce titre."

L'avocat Lafontaine, de Westmount, me fait passer pour un menteur et demande avec un petit sourire moqueur si j'ai bien distribué les enveloppes que j'avais promis de distribuer de porte en porte. Oui, je les ai distribuées. Pas toutes, je n'ai pas eu le temps. Mais, à date, j'ai distribué personnellement 13,500 lettres et j'en distribuerai encore. J'irai moi-même dans les familles, dans les foyers, je rencontrerai mes électeurs.

"Ce n'est pas M. St-Aubin qui battra M. Beaudry, mais la population de Saint-Jacques. M. Beaudry, restez chez vous, sur le chemin Sainte-Catherine, on n'a pas besoin de vous ici, vous n'êtes pas chez vous dans Saint-Jacques."

"M. Beaudry a-t-il honte de ses gens de Saint-Jacques? poursuit M. St-Aubin. A-t-il honte de venir habiter avec nous? Oui, il a honte. Les gens de Saint-Jacques ne sont pas tous des avocats, des professionnels, des gens riches, mais ce sont des bonnes gens, d'honnêtes gens."

"M. Beaudry a-t-il fait son devoir dans Saint-Jacques? Sa conscience doit être bien large, elle doit être bien élastique. J'ai déjà appuyé M. Beaudry dans le passé, à son premier terme, à son deuxième terme. A ce moment-là, c'était un garçon intelligent, un gentil garçon, un homme poli. Mais, depuis son dernier terme, ce n'est plus le garçon aimable qu'il était, il a bien changé, il ne s'intéresse plus à ses électeurs, il ne s'occupe plus de vous. La preuve, mes amis, qu'il ne se sent pas à l'aise c'est qu'il doit faire venir le premier ministre, demain soir, pour défendre sa cause, il ne peut la défendre seul."

M. St-Aubin passa ensuite en revue les états de service de son adversaire libéral officiel. Il dépeignit tous ses faits et gestes: son manque d'intervention dans l'affaire de la caserne militaire au parc LaFontaine, son absence lors de l'inauguration de la salle des Loisirs de Saint-Jean-Baptiste, parce que le nom d'Omer Côté figurait avant le sien sur la liste des invités d'honneur; son peu de zèle à faire donner un bureau de poste convenable aux résidents du comté de Saint-Jacques; sa négation lorsqu'il s'agit de défendre les français; son indifférence vis-à-vis les employés du gouvernement, qui sont très nombreux dans ce comté, et qui sont les plus mal payés; et le fait que M. Beaudry ne s'est pas élevé contre la pension de \$3,000 par année votée pour les anciens députés qui ont plus de 12 ans de service parlementaire, alors que les infirmes n'ont même pas de pension, etc., etc.

M. St-Aubin s'attaqua ensuite au problème de la canalisation. "Je suis contre la canalisation, dit-il, et je n'ai pas peur de le dire à haute voix. Pour Montréal, ça n'est pas un projet intéressant et encore moins pour vous, débaucheurs du comté de Saint-Jacques. Cela veut dire qu'au lieu d'être 7,000 comme vous l'êtes dans le moment, vous serez 500..."

M. St-Aubin promit ensuite de s'occuper activement du problème du logement.

Puis le candidat libéral des électeurs termina: "Un candidat officiel d'un parti, c'est un candidat qui est attaché par des ficelles, c'est un gars à qui on dit de se mettre à genoux et qui se met à genoux, à qui on dit de se mettre à plat ventre et qui se met à plat ventre, à qui on dit de se taire et qui se tait. C'est un gars attaché, lié. Est-ce cela que vous voulez dans Saint-Jacques? Moi, ça n'est pas cela que je veux être. Je veux être indépendant. Je veux être à votre service pour vous aider, pour défendre vos intérêts. Je suis un bon libéral, mais je ne suis pas prêt à me mettre à plat ventre, ni à genoux devant personne..."

Dupuis vs Boisjoly

Montréal-St-Marie

S'il était jusqu'ici difficile de rapporter les assemblées que tient le candidat conservateur dans Montréal-St-Marie, hier soir, la chose était devenue franchement impossible, tant la réunion tenue par M. Jean-Paul Boisjoly fut houleuse. Le comté de St-Marie est réputé pour donner aux élections qui s'y déroulent, tant fédérales que provinciales ou municipales, une atmosphère particulièrement bellueuse; hier soir, les amateurs du genre furent servis à souhait.

C'est M. Yvon Dupuis, député provincial du comté et fils du candidat libéral à la présente élection fédérale, M. Hector Dupuis, qui se chargea de fournir au public les émotions dont il est friand. M. Boisjoly tenait son assemblée en l'école Ste-Brigide, à l'angle des rues Champlain et St-Rose et l'un des orateurs au programme de la soirée, M. Emile Brûlé, venait précisément de faire une allusion à la peur qu'aurait eue M. Yvon Dupuis d'affronter ouvertement le candidat conservateur quand celui-ci parut dans la salle, suivi d'une centaine de partisans.

Pendant plusieurs minutes, ce fut une belle bousculade et le charivari le plus assourdissant. Même M. Boisjoly ne parvenait plus à se faire entendre ni à calmer les auditeurs. Au début de la rencontre, on aurait pu croire qu'elle allait tourner en assemblée contradictoire. "Yvon Dupuis est tombé dans le piège que nous lui tendions; il s'est démasqué comme un fauteur de désordre", put un instant crier le candidat conservateur.

Mais l'assistance ne voulant pas se calmer, M. Dupuis s'empara d'un moment du micro pour annoncer que, puisqu'on ne voulait pas l'écouter paisiblement, il allait parler quand même mais à l'assemblée que tenait de son côté son père en l'école Lartigue et pour inviter ses amis à l'y suivre.

L'agitation ne se calma pas pour autant, car il nous fut à peu près impossible d'entendre l'orateur suivant à l'assemblée de M. Boisjoly, qui était M. Lucien Gagnon. Au milieu d'altercations et de pugilats qui continuaient de se dérouler, par petits groupes, dans divers coins de la salle, nous quitâmes la réunion, qui devait d'ailleurs se terminer peu après, en notant l'arrivée de plusieurs voitures de radio-policie en fin de spectacle, un peu comme les traditionnels carabiniers d'opérette...

M. Hector Dupuis

Au cours de leur bref affrontement sur la même tribune, M. Boisjoly avait assuré ses partisans (ou ceux qui pouvaient l'entendre...) qu'il se chargerait de rendre la monnaie de sa pièce à M. Yvon Dupuis et que désormais les Dupuis père et fils ne pourraient plus tenir aucune assemblée électorale dans le comté.

Il n'empêcha toutefois pas l'assemblée que tenait M. Hector Dupuis en l'école Lartigue, à l'angle des rues Bordeaux et Dubuc, de se dérouler jusqu'au bout dans le calme. M. Yvon Dupuis vint y prendre la parole, comme il l'avait promis, pour rapporter comment il avait été traité chez M. Boisjoly (ou plutôt M. Jolibois, comme il s'obstina ensuite à l'appeler...)

Il venait s'ajouter, en attraction imprévue, à un programme au cours duquel l'assistance avait pu entendre successivement M. Alfred Dumont, chef ouvrier, le sénateur Léon Mercier-Gouin, Me Paul Trudeau et le Dr A.-D. Milot.

Le sénateur Gouin s'était attaché surtout à retracer à grands traits le portrait et la carrière du premier ministre Saint-Laurent tandis que Me Trudeau soutint que ce sont les libéraux qui ont les premiers donné à notre peuple le sentiment de son autonomie,

en faisant de notre pays l'égal de l'Angleterre.

Après eux, le Dr Milot soutint que les trois derniers grands chefs libéraux — Laurier, King et Saint-Laurent — ont travaillé sans relâche l'un après l'autre à compléter l'édifice de notre unité nationale et que leur politique, leur, ce n'est certainement pas trop. Et ces poursuites, vous pouvez être sûrs que je ne les abandonnerai pas au lendemain des élections!"

M. Yvon Dupuis prit alors la parole pour déclarer que, poussé à bout par les attaques de M. Boisjoly, il entre désormais ouvertement dans la campagne et qu'il la fera jusqu'au bout. "J'ai pris contre lui, a-t-il dit, une action en libelle difamatoire au montant de \$50,000. Un dollar par électeur, ce n'est certainement pas trop. Et ces poursuites, vous pouvez être sûrs que je ne les abandonnerai pas au lendemain des élections!"

M. Dupuis père devait quelques instants après fournir une autre cause d'émotion à l'électorat du comté en annonçant qu'il vient de son côté d'inscrire auprès des tribunaux une autre poursuite en libelle, au même montant, cette fois contre des partisans les plus acharnés du candidat Boisjoly, un certain Leo Fournier. On peut s'attendre que la lutte ne cessera pas d'être chaude jusqu'à dimanche soir, dans Ste-Marie...

Préjugés religieux

Une enquête conduite sur tout le territoire des Etats-Unis a révélé que plus de la moitié des protestants et un tiers des Juifs refusent de voter pour un catholique comme président, même s'il était choisi par leur parti. Quant aux catholiques, 92 pour cent voteraient dans les mêmes conditions pour un protestant et 87 pour cent pour un Juif. — (I.S.P.)

Venez CE SOIR rencontrer le chef de la nation



Louis St-Laurent

Assemblées commençant à

8 h. marché St-Jacques

7 h. 45 marché Atwater

à la radio

9h. à 10h.

CKAC MONTRÉAL CHRL ROBERVAL

CHRC QUÉBEC CKRS JONQUIÈRE

CHLN TROIS-RIVIÈRES CKBL MATANE

CKVM VILLE-MARIE CKSM SHAWINIGAN

10h. 15 à 11h. 15

CKCH HULL

CHLT SHERBROOKE

CJFP RIVIÈRE-DU-LOUP

CHNC NEW CARLISLE

CKLD THETFORD MINES

Toujours de l'avant avec St-Laurent

ORGANISATION LIBÉRALE FÉDÉRALE

Ludwick sera opposé au Rochester -- Free for all au Richelieu

Le Montréal commencera ce soir une série de cinq parties

Il sera opposé aux Red Wings et Bob Ludwick tentera d'enregistrer son sixième gain de la saison — Six victoires contre cinq échecs pour nos favoris

Après deux jours d'inactivité, le club Montréal reviendra sur le losange de l'avenue de Lorimer ce soir pour affronter les Red Wings de Rochester dans la première d'une série de cinq parties. Les deux équipes se sont rencontrées en excellente condition physique pour cette importante rencontre qui débutera à 8 h. 30 précises.

Le gérant Wally Alston a décidé d'envoyer Bob Ludwick au monticule pour affronter les rudes cœurs du gérant Harry Walker et notre artillerie se dit confiante d'enregistrer son sixième gain de la saison.

Les Red Wings ont subi un rude échec hier soir aux mains des Bisons de Buffalo alors que ces derniers l'emportaient par 9 à 3 tandis que le Montréal était inactif mais le Rochester est tout de même resté en troisième position et il convient de dire que les visiteurs tiennent à améliorer leur sort dans la série de la Ligue Internationale afin de conserver l'espoir de décrocher le championnat du circuit de Frank Shaughnessy pour la saison 1953.

A date, les deux clubs ont joué onze parties dans la métropole canadienne et les salariés de Guy Moreau ont enregistré six gains contre cinq défaites. Voici les résultats des parties disputées ici depuis l'ouverture des séries:

22 avril: Lehman a battu "Cot" Deal, 17-4. (Amoros a frappé six coups sûrs en autant de présence au bâton lors de cette joute).

29 avril: Lehman bat Ralph Beard, 2-1. (Lehman a lancé une partie de quatre coups sûrs).

1er juin: Ludwick a battu Fred Hehn, 1-0. (Hahn a quitté le club depuis).

2 juin: La Sorda a battu George Condrick, 4-2.

4 juillet: Earl Mossor a défait Bob Tiefenauer, 2-0.

4 juillet: Lehman a battu Dennis Reeder, 6-2. (Don Hoak a cogné trois coups sûrs lors de cette joute).

2 mai: Dennis Reeder a battu La Sorda, 5-3.

2 juin: Bob Tiefenauer a battu Ken Lehman, 2-1.

3 juin: Dennis Reeder a battu Bob Alexander, 8-3. (Don Richmond a frappé trois coups sûrs lors de cette joute).

2 juillet: Jack Faszholtz a battu Bob Ludwick, 3-1. (Un coup de circuit d'Ed. Roebuck a produit les points victorieux).

3 juillet: George Condrick a battu Ed. Roebuck, 3-6. (Tom Burgess a fait compter les points décisifs avec un coup de circuit).

CE SOIR à 8.15 p.m. au Parc Richelieu

Service d'autobus: Papineau et Sherbrooke, Avenue du Parc et Mont-Royal, Carré Phillips.

ADM. GEN. 1.00 — RES. 1.50 CHALET 2.00

COMPTABLES AGREES

BELANGER & DAHME Comptables Agréés 10 ouest, rue St-Jacques BE. 3475

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & CIE Comptables Agréés J. Raymond, C.A. J. Paré, C.A. G. Martin, C.A. R. Caron, C.A. R. Lachance, C.A. R. Dion, C.A. G. Chabot, C.A. R. McIsaac, C.A. 132 St-Jacques O. HA. 8148 Montréal 1, Qué.

CHARTRÉ, SAMSON, BEAUVAIS, BÉLAI & CIE Comptables Agréés 10 ouest, rue St-Jacques BE. 3475

PAUL GONTHIER, associé à titre particulier Comptables Agréés Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE Comptables Agréés Chartered Accountants RENE GAGNON, C.A. IMMEUBLE DES TRAMWAYS 155 ouest, RUE CRAIG TEL. HARBOR 3590

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON Comptables Agréés R. Lavalée, C.A. R. Messier, C.A. R. Lyon, C.A. P.-L. Notari, C.A. L. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A. J. Desmarais, C.A. P.-H. Drouin, C.A. G. Messier, C.A. R. Senécal, C.A. R. Bedard, C.A. J. Gaudreau, C.A. 10 est, rue St-Jacques MONTREAL TEL. MA. 7085 Sherbrooke Trois-Rivières

EDIFICE KENT 10 est, rue St-Jacques MONTREAL TEL. MA. 7085 Sherbrooke Trois-Rivières

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Brooklyn battu par Milwaukee

Milwaukee, 6 (P.A.) — Walker Cooper a frappé un simple en relève à la suite de deux doubles réussis de Joe Adcock et Del Crandall, à la 8ème manche, hier, alors que les Braves de Milwaukee ont triomphé des Dodgers de Brooklyn par 5-3 devant 30,741 amateurs, soit la plus forte assistance de l'année sur semaine. Les Braves ont ainsi mis fin à une série de 6 défaites consécutives sur leur propre terrain.

Le lanceur débutant des Dodgers, Carl Erskine, n'avait donné aucun point jusqu'à la 7ème manche, mais un erreur de Junior Gilliam sur un roulant coûté 2 points. Le dernier point des Dodgers fut enregistré sur un circuit de Carl Furillo, son 14e de la saison, à la 6ème manche.

Le lanceur débutant des Dodgers, Carl Erskine, n'avait donné aucun point jusqu'à la 7ème manche, mais un erreur de Junior Gilliam sur un roulant coûté 2 points. Le dernier point des Dodgers fut enregistré sur un circuit de Carl Furillo, son 14e de la saison, à la 6ème manche.

Les Yankees de Trois-Rivières ont perdu hier soir les deux joutes d'un programme double de la Ligue Provinciale aux mains des Phillies de Granby par 2 à 1 et 5 à 4.

Les Phillies de Granby ont enregistré deux victoires

Ils ont triomphé des Yankees des Trois-Rivières par 2 à 1 et 5 à 4 dans les séries de la Ligue Provinciale — Autres joutes

Les Yankees de Trois-Rivières ont perdu hier soir les deux joutes d'un programme double de la Ligue Provinciale aux mains des Phillies de Granby par 2 à 1 et 5 à 4.

Les Phillies de Granby ont enregistré deux victoires

Ils ont triomphé des Yankees des Trois-Rivières par 2 à 1 et 5 à 4 dans les séries de la Ligue Provinciale — Autres joutes

Les Yankees de Trois-Rivières ont perdu hier soir les deux joutes d'un programme double de la Ligue Provinciale aux mains des Phillies de Granby par 2 à 1 et 5 à 4.

Les Phillies de Granby ont enregistré deux victoires

Ils ont triomphé des Yankees des Trois-Rivières par 2 à 1 et 5 à 4 dans les séries de la Ligue Provinciale — Autres joutes

Les Yankees de Trois-Rivières ont perdu hier soir les deux joutes d'un programme double de la Ligue Provinciale aux mains des Phillies de Granby par 2 à 1 et 5 à 4.

Les Phillies de Granby ont enregistré deux victoires

Ils ont triomphé des Yankees des Trois-Rivières par 2 à 1 et 5 à 4 dans les séries de la Ligue Provinciale — Autres joutes

Les Yankees de Trois-Rivières ont perdu hier soir les deux joutes d'un programme double de la Ligue Provinciale aux mains des Phillies de Granby par 2 à 1 et 5 à 4.

Les Phillies de Granby ont enregistré deux victoires

Ils ont triomphé des Yankees des Trois-Rivières par 2 à 1 et 5 à 4 dans les séries de la Ligue Provinciale — Autres joutes

Les Yankees de Trois-Rivières ont perdu hier soir les deux joutes d'un programme double de la Ligue Provinciale aux mains des Phillies de Granby par 2 à 1 et 5 à 4.

Les Phillies de Granby ont enregistré deux victoires

Ils ont triomphé des Yankees des Trois-Rivières par 2 à 1 et 5 à 4 dans les séries de la Ligue Provinciale — Autres joutes

Les Yankees de Trois-Rivières ont perdu hier soir les deux joutes d'un programme double de la Ligue Provinciale aux mains des Phillies de Granby par 2 à 1 et 5 à 4.

Les Phillies de Granby ont enregistré deux victoires

Ils ont triomphé des Yankees des Trois-Rivières par 2 à 1 et 5 à 4 dans les séries de la Ligue Provinciale — Autres joutes

Les Yankees de Trois-Rivières ont perdu hier soir les deux joutes d'un programme double de la Ligue Provinciale aux mains des Phillies de Granby par 2 à 1 et 5 à 4.

Les Phillies de Granby ont enregistré deux victoires

Ils ont triomphé des Yankees des Trois-Rivières par 2 à 1 et 5 à 4 dans les séries de la Ligue Provinciale — Autres joutes

Les Yankees de Trois-Rivières ont perdu hier soir les deux joutes d'un programme double de la Ligue Provinciale aux mains des Phillies de Granby par 2 à 1 et 5 à 4.

Les Phillies de Granby ont enregistré deux victoires

Ils ont triomphé des Yankees des Trois-Rivières par 2 à 1 et 5 à 4 dans les séries de la Ligue Provinciale — Autres joutes

Les Yankees de Trois-Rivières ont perdu hier soir les deux joutes d'un programme double de la Ligue Provinciale aux mains des Phillies de Granby par 2 à 1 et 5 à 4.

Les Phillies de Granby ont enregistré deux victoires

Ils ont triomphé des Yankees des Trois-Rivières par 2 à 1 et 5 à 4 dans les séries de la Ligue Provinciale — Autres joutes

Les Yankees de Trois-Rivières ont perdu hier soir les deux joutes d'un programme double de la Ligue Provinciale aux mains des Phillies de Granby par 2 à 1 et 5 à 4.

Les Phillies de Granby ont enregistré deux victoires

Ils ont triomphé des Yankees des Trois-Rivières par 2 à 1 et 5 à 4 dans les séries de la Ligue Provinciale — Autres joutes

Les Yankees de Trois-Rivières ont perdu hier soir les deux joutes d'un programme double de la Ligue Provinciale aux mains des Phillies de Granby par 2 à 1 et 5 à 4.

Les Phillies de Granby ont enregistré deux victoires

Ils ont triomphé des Yankees des Trois-Rivières par 2 à 1 et 5 à 4 dans les séries de la Ligue Provinciale — Autres joutes

Six combats inscrits au programme de mardi prochain

Le promoteur Raoul Godbout offrira des rencontres qui promettent d'être fort intéressantes — Séance de boxe au stade Exchange

Le promoteur Raoul Godbout a complété le programme de boxe qu'il présentera au stade Exchange mardi soir. Outre la finale qui opposera le Français Marcel Assi à Ernie Drummer, les Montréalais seront témoins de deux combats de 8 rondes et de 3 autres de 4 rondes.

Deux jeunes brillants boxeurs amateurs feront leurs débuts professionnels mardi soir. Don Supple s'attaquera à Gilbert Clavé, un Français, tandis que Charles Chase, qui a représenté le Canada aux derniers Jeux olympiques, a été opposé à Vern Stevenson d'Ottawa.

Dans le premier combat de huit rondes, Claude Fortin, qui a annulé récemment avec Dick Howard à Truro, Nouvelle-Ecosse, sera l'adversaire de Wesley Lowrey, un moyen-jeu qui a créé une belle impression à son dernier combat à Montréal.

On se souvient que Lowrey avait été opposé à Reggie Charrand. Il avait été défait par décision, mais il avait quand même causé de nombreux ennuis au jeune boxeur montrealais.

Dans l'autre combat de 8 rondes, Noël Paquette affrontera R. Betts, un boxeur de Syracuse qui a défait Dexter Connors par mise hors de combat technique la semaine dernière. Paquette a gagné les deux derniers combats qu'il a livrés à Montréal.

Le grand festival annuel du baseball organisé par le comité des Sports de l'Immaculée-Conception aura lieu cette année dimanche prochain, le 9 août.

Il y aura au programme plus de 18 joutes disputées. En plus des 7 équipes de la Ligue des Parcs, il y aura également 26 autres équipes composées des enfants des Terres de Jeux.

La plupart des équipes évoluant sous les couleurs de l'Immaculée-Conception connaissent une fin de saison bien avantageuse. Signalez pour l'instant la brillante tenue de l'équipe Junior qui détient actuellement la première position dans la Ligue Junior des Loisirs et celle du Midget qui a remporté le championnat du district Centre.

Tous les amateurs de baseball sont invités à se rendre au Parc LaFontaine dimanche.

Le coup de Mele a maintenu les White Sox à cinq parties en arrière des Yankees de New-York qui sont en tête de la ligue. Il a également donné une victoire à Billy Pierce, le lanceur n° 1 du personnel des White Sox, qui vient au monticule avec un homme de retiré dans la 8e. C'était sa 14e victoire.

Philadelphie, 6 (P.A.) — Sam Mele a frappé hier soir un circuit dans les estrades du champ gauche, avec un homme sur les coussins, dans la 14e manche, pour donner aux White Sox une victoire de 9 à 7 contre les Athletics de Philadelphie, dans la ligue Américaine.

Le coup de Mele a maintenu les White Sox à cinq parties en arrière des Yankees de New-York qui sont en tête de la ligue. Il a également donné une victoire à Billy Pierce, le lanceur n° 1 du personnel des White Sox, qui vient au monticule avec un homme de retiré dans la 8e. C'était sa 14e victoire.

Philadelphie, 6 (P.A.) — Sam Mele a frappé hier soir un circuit dans les estrades du champ gauche, avec un homme sur les coussins, dans la 14e manche, pour donner aux White Sox une victoire de 9 à 7 contre les Athletics de Philadelphie, dans la ligue Américaine.

Le coup de Mele a maintenu les White Sox à cinq parties en arrière des Yankees de New-York qui sont en tête de la ligue. Il a également donné une victoire à Billy Pierce, le lanceur n° 1 du personnel des White Sox, qui vient au monticule avec un homme de retiré dans la 8e. C'était sa 14e victoire.

Philadelphie, 6 (P.A.) — Les Pirates de Pittsburgh ont défait hier les Redlegs de Cincinnati 6-4 dans une joute de la ligue Nationale, en dépit de 3 circuits de ces derniers.

Ted Kluszewski a frappé la balle par-dessus la clôture du champ droit par 2 fois pour faire compter 3 points. L'autre point du Cincinnati fut produit par le 25e circuit de Gus Bell à la 5e.

Pendant tout ce travail le jeune lanceur de 19 ans, Jim Waugh, a gagné sa première partie de la saison. Il lui a toutefois fallu le secours de John Hetki à la 6e. Il a 3 défaites pour la saison.

Bud Podbielan, le lanceur initial pour Cincinnati, tenta de mettre fin à une série de défaites de 6 parties. Il a dû se faire remplacer par Frank Smith à la 5e. Celui-ci fut remplacé à son tour par Clyde King à la 7e, pour enfin laisser finir la joute par Bob Kelly.

Il n'y avait qu'une assistance paissante de 1,797 personnes.

Pittsburgh 100320000-6 9 1 Cincinnati 200020000-4 6 1 Waugh, Hetki et Atwell; Podbielan, Smith, King, Kelly et Semnick.

Les Torontois l'emportent

Syracuse, 6 (P.A.) — Le lanceur gaucher Al Hudson a célébré hier soir sa première partie dans la Ligue Internationale, en lançant une partie de six coups sûrs, par comparaison aux dix coups en lieu sûr alloués par Oehling, du Québec.

Les lanceurs de Thetford-Mines ont défait les Athletics de St-Hyacinthe par 10 à 9, dans dix manches d'une partie de la ligue Provinciale qui fut contestée du commencement à la fin.

Les Athletics rendirent une

Rozeak a enregistré sa quatrième défaite contre deux victoires. Howie Fox a espacé sept coups sûrs, en lançant toute la partie pour les Orioles, pour monter son tableau de la saison à 9-8.

Baltimore 00300000-3 6 1 Ottawa 00010000-1 7 1 Fox et Klutz; Rozeak, Burtzsch (8) et Shantz.

Les Phillies gagnent 7-3

St-Louis, 6 (P.A.) — Bob Miller a fait cadeau hier soir à Stan Musial d'un circuit avec un homme sur les buts dans la première manche, mais il se reprit par la suite, pour battre les Cardinals de St-Louis par 7 à 3, portant ainsi l'avance des Phillies de Philadelphie en troisième place de la ligue nationale à deux parties et demie sur les Redbirds.

Le léger lanceur droitier Miller a espacé sept coups sûrs pour remporter sa quatrième victoire contre autant de défaites, dans le duel de ce jour avec Willard Schmidt.

Celui-ci n'avait accordé que cinq coups sûrs dans huit manches, mais les Phillies surent en grouper trois dans la deuxième manche et les combiner avec deux passes gratuites pour en tirer trois points, puis comptèrent un point sur mérite dans la neuvième.

Musial a frappé son 14ème circuit.

Philadelphie 030000103-7 8 1 St-Louis 200000001-3 7 1 Miller et Burgess; Schmidt, Brazle (9) et Rice.

Deux chutes pour Yvon Robert

Yvon Robert, qui a enlevé le titre à Wladek Kowalski, a pu conserver sa couronne, hier soir, alors qu'il en venait aux prises avec le Français Tarzan Zorra, dans la grande finale organisée par le promoteur Eddie Quinn, au Forum.

Notre athlète canadien-français a pu s'assurer la victoire grâce à deux hutes sur trois, ayant perdu la première pour ensuite prendre les deux autres assez facilement.

Cette rencontre donna lieu à une intéressante exhibition du genre libre car les deux athlètes s'entretinrent strictement aux diverses prises légales sans avoir recours à la rudesse, ce qui faisait un contraste avec les autres combats disputés devant environ 7,000 personnes.

Le lutteur français a pris la première chute après 17 minutes de lutte scientifique. Yvon Robert a cependant égalé les chances, grâce à sa fameuse prise japonaise, après 11 minutes dans la deuxième reprise. Zorra s'est blessé à un bras accidentellement, étant victime de la clef japonaise du champion et dans l'engagement décisif, il a été une proie facile pour Robert après une minute et 23 secondes.

Dans la semi-finale, Laurent Moquin a eu recours à ses savates pour remporter une éclatante victoire sur M. Cato. Le Canadien français, une forte attraction à Montréal, s'est montré très agressif durant tout le combat et il a su répliquer quand le Japonais a eu recours à des tactiques déloyales. Moquin l'a emporté en 9 minutes 32 secondes.

Dans le match par équipes, les frères Mills, Al et Tiny, ont eu raison de Sandor Kovacs et de Johnny Rougeau en 15 minutes 13 secondes. C'est Al Mills qui a rivé les épaules de Kovacs aux matelas pour assurer la victoire à son équipe.

Dans le premier combat de la soirée, Les Ryan a annulé avec Joe Christie.

Autre défaite des New-Yorkais

Chicago, 6 (P.A.) — Un simple de Tommy Brown à la 10ème manche a fait compter Warren Hacker pour donner aux Cubs de Chicago une victoire de 7-6 contre les Giants de New-York dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue nationale, hier. Les Cubs avaient également remporté la première joute par 9-6, faisant ainsi subir aux Giants, qui occupent la cinquième position du circuit, leurs 5e et 6e défaites consécutives.

Hank Thompson et Ray Noble ont cogné des circuits pour les Giants dans la deuxième joute, mais ils n'ont pu empêcher leur club de subir sa neuvième défaite en 11 joutes. Ralph Kiner a frappé son 26e circuit de la saison dans la troisième manche.

Chicago, 6 (P.A.) — Un simple de Tommy Brown à la 10ème manche a fait compter Warren Hacker pour donner aux Cubs de Chicago une victoire de 7-6 contre les Giants de New-York dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue nationale, hier. Les Cubs avaient également remporté la première joute par 9-6, faisant ainsi subir aux Giants, qui occupent la cinquième position du circuit, leurs 5e et 6e défaites consécutives.

Hank Thompson et Ray Noble ont cogné des circuits pour les Giants dans la deuxième joute, mais ils n'ont pu empêcher leur club de subir sa neuvième défaite en 11 joutes. Ralph Kiner a frappé son 26e circuit de la saison dans la troisième manche.

Chicago, 6 (P.A.) — Un simple de Tommy Brown à la 10ème manche a fait compter Warren Hacker pour donner aux Cubs de Chicago une victoire de 7-6 contre les Giants de New-York dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue nationale, hier. Les Cubs avaient également remporté la première joute par 9-6, faisant ainsi subir aux Giants, qui occupent la cinquième position du circuit, leurs 5e et 6e défaites consécutives.

Hank Thompson et Ray Noble ont cogné des circuits pour les Giants dans la deuxième joute, mais ils n'ont pu empêcher leur club de subir sa neuvième défaite en 11 joutes. Ralph Kiner a frappé son 26e circuit de la saison dans la troisième manche.

Chicago, 6 (P.A.) — Un simple de Tommy Brown à la 10ème manche a fait compter Warren Hacker pour donner aux Cubs de Chicago une victoire de 7-6 contre les Giants de New-York dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue nationale, hier. Les Cubs avaient également remporté la première joute par 9-6, faisant ainsi subir aux Giants, qui occupent la cinquième position du circuit, leurs 5e et 6e défaites consécutives.

Hank Thompson et Ray Noble ont cogné des circuits pour les Giants dans la deuxième joute, mais ils n'ont pu empêcher leur club de subir sa neuvième défaite en 11 joutes. Ralph Kiner a frappé son 26e circuit de la saison dans la troisième manche.

Chicago, 6 (P.A.) — Un simple de Tommy Brown à la 10ème manche a fait compter Warren Hacker pour donner aux Cubs de Chicago une victoire de 7-6 contre les Giants de New-York dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue nationale, hier. Les Cubs avaient également remporté la première joute par 9-6, faisant ainsi subir aux Giants, qui occupent la cinquième position du circuit, leurs 5e et 6e défaites consécutives.

Hank Thompson et Ray Noble ont cogné des circuits pour les Giants dans la deuxième joute, mais ils n'ont pu empêcher leur club de subir sa neuvième défaite en 11 joutes. Ralph Kiner a frappé son 26e circuit de la saison dans la troisième manche.

Chicago, 6 (P.A.) — Un simple de Tommy Brown à la 10ème manche a fait compter Warren Hacker pour donner aux Cubs de Chicago une victoire de 7-6 contre les Giants de New-York dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue nationale, hier. Les Cubs avaient également remporté la première joute par 9-6, faisant ainsi subir aux Giants, qui occupent la cinquième position du circuit, leurs 5e et 6e défaites consécutives.

Hank Thompson et Ray Noble ont cogné des circuits pour les Giants dans la deuxième joute, mais ils n'ont pu empêcher leur club de subir sa neuvième défaite en 11 joutes. Ralph Kiner a frappé son 26e circuit de la saison dans la troisième manche.

Chicago, 6 (P.A.) — Un simple de Tommy Brown à la 10ème manche a fait compter Warren Hacker pour donner aux Cubs de Chicago une victoire de 7-6 contre les Giants de New-York dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue nationale, hier. Les Cubs avaient également remporté la première joute par 9-6, faisant ainsi subir aux Giants, qui occupent la cinquième position du circuit, leurs 5e et 6e défaites consécutives.

Hank Thompson et Ray Noble ont cogné des circuits pour les Giants dans la deuxième joute, mais ils n'ont pu empêcher leur club de subir sa neuvième défaite en 11 joutes. Ralph Kiner a frappé son 26e circuit de la saison dans la troisième manche.

Chicago, 6 (P.A.) — Un simple de Tommy Brown à la 10ème manche a fait compter Warren Hacker pour donner aux Cubs de Chicago une victoire de 7-6 contre les Giants de New-York dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue nationale, hier. Les Cubs avaient également remporté la première joute par 9-6, faisant ainsi subir aux Giants, qui occupent la cinquième position du circuit, leurs 5e et 6e défaites consécutives.

Hank Thompson et Ray Noble ont cogné des circuits pour les Giants dans la deuxième joute, mais ils n'ont pu empêcher leur club de subir sa neuvième défaite en 11 joutes. Ralph Kiner a frappé son 26e circuit de la saison dans la troisième manche.

Chicago, 6 (P.A.) — Un simple de Tommy Brown à la 10ème manche a fait compter Warren Hacker pour donner aux Cubs de Chicago une victoire de 7-6 contre les Giants de New-York dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue nationale, hier. Les Cubs avaient également remporté la première joute par 9-6, faisant ainsi subir aux Giants, qui occupent la cinquième position du circuit, leurs 5e et 6e défaites consécutives.

Hank Thompson et Ray Noble ont cogné des circuits pour les Giants dans la deuxième joute, mais ils n'ont pu empêcher leur club de subir sa neuvième défaite en 11 joutes. Ralph Kiner a frappé son 26e circuit de la saison dans la troisième manche.

Chicago, 6 (P.A.) — Un simple de Tommy Brown à la 10ème manche a fait compter Warren Hacker pour donner aux Cubs de Chicago une victoire de 7-6 contre les Giants de New-York dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue nationale, hier. Les Cubs avaient également remporté la première joute par 9-6, faisant ainsi subir aux Giants, qui occupent la cinquième position du circuit, leurs 5e et 6e défaites consécutives.

Hank Thompson et Ray Noble ont cogné des circuits pour les Giants dans la deuxième joute, mais ils n'ont pu empêcher leur club de subir sa neuvième défaite en 11 joutes. Ralph Kiner a frappé son 26e circuit de la saison dans la troisième manche.

Chicago, 6 (P.A.) — Un simple de Tommy Brown à la 10ème manche a fait compter Warren Hacker pour donner aux Cubs de Chicago une victoire de 7-6 contre les Giants de New-York dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue nationale, hier. Les Cubs avaient également remporté la première joute par 9-6, faisant ainsi subir aux Giants, qui occupent la cinquième position du circuit, leurs 5e et 6e défaites consécutives.

Hank Thompson et Ray Noble ont cogné des circuits pour les Giants dans la deuxième joute, mais ils n'ont pu empêcher leur club de subir sa neuvième défaite en 11 joutes. Ralph Kiner a frappé son 26e circuit de la saison dans la troisième manche.

Chicago, 6 (P.A.) — Un simple de Tommy Brown à la 10ème manche a fait compter Warren Hacker pour donner aux Cubs de Chicago une victoire de 7-6 contre les Giants de New-York dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue nationale, hier. Les Cubs avaient également remporté la première joute par 9-6, faisant ainsi subir aux Giants, qui occupent la cinquième position du circuit, leurs 5e et 6e défaites consécutives.

Hank Thompson et Ray Noble ont cogné des circuits pour les Giants dans la deuxième joute, mais ils n'ont pu empêcher leur club de subir sa neuvième défaite en 11 joutes. Ralph Kiner a frappé son 26e circuit de la saison dans la troisième manche.

Huron Express prendra part à cette épreuve au Richelieu

Sept autres coursiers participeront à la course principale à la piste du Bout de l'Île — Une bourse de \$1,500 est en jeu

Un rapide coup d'oeil sur la liste des inscrits de ce soir, démontrera une fois de plus que la direction du populaire Parc Richelieu, qui s'est imposé comme le centre des courses sous harnais du pays dans le court espace d'une seule saison, ne se contente pas des magnifiques succès réalisés à date, et continuera à parer le passé à promouvoir de façon non équivoque à l'essor du trot et à appeler le Roosevelt canadien.

C'est pourquoi les chevaux de la classe des Huron Express, Dr. Holman, Williamsburg et compagnie, qui figurent parmi les meilleurs ambassadeurs du pays seront vus en action ce soir à la fameuse piste locale, que l'on se plaît à appeler le Roosevelt canadien.

On connaît les mérites de ces rapides ambassadeurs, et tout laisse prévoir une assistance quasi record pour cet événement tout à fait spécial. Huron Express, qui arrivait dans nos parages vers la mi-juin, fit sensation dès sa première apparition sur la piste du Bout de l'Île. En effet, il remporta les honneurs de la course principale pour chevaux "free for all", enregistrant des temps de 2:05 et de 2:05 1/5 pour ainsi établir un nouveau record au pays, pour les courses du soir. Il fut par la suite affligé de troubles respiratoires, et durant la majeure partie du mois de juillet, il ne fut jamais l'ombre de lui-même. Toutefois les fervents qui l'ont vu remporter un triomphe impressionnant samedi soir dernier, ont cru reconnaître le vaillant ambassade

Fêtes mémorables à l'Oratoire samedi et dimanche prochains

Messes à partir de minuit dans la nuit du 8 au 9 — Le 9 août: un grand anniversaire — L'Archevêque de Philadelphie à l'Oratoire

Des fêtes mémorables se dérouleront à l'Oratoire les deux prochains jours de la grande neuvaine d'action de grâces: samedi et dimanche, les 8 et 9 août. Elles marqueront le 10e anniversaire de la consécration solennelle de la Crypte. Elles seront aussi un acte collectif de reconnaissance envers la Providence pour le grand bienfait octroyé à notre pays, il y a plus d'un siècle, par la naissance du Frère André, le 9 août 1845.

Grande veillée de prières samedi soir, le 8

Dans la soirée du 8 août, une grande veillée de prières préparera la messe de minuit et la fête du lendemain.

Dès 8 h. 15, de nombreux pèlerins s'achemineront vers l'Oratoire pour les exercices de la neuvaine prêchée par M. le chanoine Origène Grenier, curé de Sainte-Victoire à Victoriaville. Ils prendront ensuite part à la procession aux flambeaux.

A 9 h. 30, une impressionnante cérémonie se déroulera dans la montagne, alors que le T.R.P. Christopher O'Toole, C.S.C., supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix, bénira les statues monumentales de la deuxième et de la troisième stations, œuvre du sculpteur canadien Louis Parent.

Les pèlerins pourront ensuite suivre le chemin de croix prêché dans la montagne, en portant des flambeaux à la main. Le magnifique jardin de la voie douloureuse sera illuminé pour cette circonstance.

Les prières se poursuivront ensuite jusqu'à minuit sous la direction du R.P. Emile Deguire, C.S.C., supérieur de l'Oratoire.

Messes à partir de minuit toute la nuit du 8 au 9 août (du samedi au dimanche)

Pendant toute la soirée, de nombreux prêtres entendront les confessions pour permettre à la foule des pèlerins de communier au cours de la nuit. La première messe sera célébrée en plein air, à

minuit et demi, par le T.R.P. Christopher O'Toole, C.S.C., qui prononcera une courte allocution en anglais immédiatement avant la messe.

Des messes se succéderont ensuite sans interruption toute la nuit du samedi au dimanche (du 8 au 9 août), jusqu'à la messe pontificale qui aura lieu à 11 heures et qui sera radiodiffusée à CK AC.

Toute la nuit, il y aura quelques prêtres pour entendre les confessions et distribuer la communion pendant les messes.

Le 9, l'archevêque de Philadelphie chantera la messe à 11 h.

Il y a dix ans, la Crypte de l'Oratoire était solennellement consacrée par Son Exc. Mgr l'Archevêque de Montréal, le jour anniversaire de la naissance du Frère André, Son Exc. Mgr John F. O'Hara, C.S.C., alors auxiliaire de Son Exc. Mgr F. J. Spellman, de New-York, consacrait l'autel dédié à N.-D. de l'Assomption.

C'est cet illustre membre de la congrégation de Sainte-Croix, promu depuis à l'Archevêché de Philadelphie, qui chantera la messe pontificale, dimanche, le 9 août, à 11 heures.

Les exercices quotidiens de la neuvaine se poursuivront: à 3 h.: bénédiction des malades; à 4 h.: chemin de croix prêché; à 4 h. 30: pour les pèlerins de langue anglaise; à 8 h. 15: prédication et procession aux flambeaux.

Dimanche soir, S.E. Mgr Caza donnera le sermon de clôture de la neuvaine. A 9 h. 30 du soir, un chemin de croix sera prêché dans la montagne illuminée.

Au 8e congrès eucharistique d'Antigonish

Antigonish, Nouvelle-Ecosse, 6 (P.C.). — Plus de 4.000 catholiques, réunis hier sur le campus de l'Université St-François Xavier pour le huitième Congrès Eucharistique du diocèse d'Antigonish, ont dû se réfugier dans les édifices universitaires pour se soustraire à la pluie.

Le Congrès se tenait en plein air. La messe, célébrée par S.E. Mgr John R. Macdonald, évêque d'Antigonish, n'a donc pu être suivie que par 1.000 fidèles, dans la chapelle de l'université, entendue par un autre millier, du sous-sol de la chapelle, et transmise aux autres, répartis dans les divers locaux du campus, par des haut-parleurs et le truchement de la radio.

Mgr Donald A. MacClean, professeur de morale sociale, politique et internationale à la Catholic University of America, à Washington, district de Columbia, a prononcé le sermon.

«Les lumières de la vérité divine, a-t-il dit, se voient progressivement estompées. Notre monde est un monde de paganisme et d'immoralité... nos institutions sociales sont partout menacées par le raz de marée du chaos et des crises mondiales. L'avenir de l'humanité est entre les mains de Dieu.»

S.E. Mgr J. C. Cody, évêque de London, Ontario, dans le sermon de clôture, a souligné la «valeur infinie de l'amour divin».

«Nous ne cherchons que des excuses pour ne pas répondre à ce grand amour; c'est là la raison pour laquelle il y a tant d'églises désertes dans le monde», a-t-il dit.

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark ELLERY, B.A., C.C.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les remises en font en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, Le "Devoir".

PIERRE. — Dans vos relations avec les autres, vous vous montrez très aimable et très sympathique, si les autres vous agacent. Si l'on vous contredit, vous direz votre opinion avec beaucoup de franchise et de sincérité. Parfois, vous céderez à la colère; et alors, vous ne vous préoccuperez guère des sentiments d'autrui. En d'autres temps, vous serez plutôt diplomate; et alors, vous éviterez avec soin de blesser votre prochain par des propos désobligeants. Vous serez jaloux de vos intimes; vous voudrez occuper toute la place dans leur estime. Vous serez indécis pendant à l'endroit des conventions et des usages établis, à certains moments; la plupart du temps, vous vous pliez aux exigences des coutumes et de l'opinion. Car vous êtes très fier. Vous ne pouvez pas vivre très longtemps sans vous rendre compte de la haute estime que les autres ont pour vous; ce que l'on pense de vous l'emporte de beaucoup sur l'opinion que vous avez de vous-même. Excepté, naturellement, lorsque votre entêtement vous aveugle. Les intimes dont vous vous entourez préfèrent la finesse de votre humour à la raideur de votre obstination. Vous rêvez d'accomplir de grandes choses, vous; vous travaillez à préparer votre avenir. Vous ne réalisez pas tous vos rêves; car quelques-uns ressemblent trop à des velléités. Néanmoins, vous envisagez l'avenir avec optimisme et confiance. Votre initiative, votre esprit chercheur et votre ingéniosité vous serviront très utilement. Car tous ces traits de caractère constituent des formules de progrès et d'avancement.

CELINE. — Vos citations — tirées de l'antiquité, de l'imitation, ou de l'hagiographie — votre style direct, personnel et facile rendent déjà témoignage à votre amour de la culture. Votre graphisme atteste aussi — mais avec plus de bienfaisance à mes yeux — votre fluidité d'esprit et vos aptitudes culturelles et littéraires. Vous exprimez votre pensée avec grâce et aisance; et nonobstant votre discrétion et votre réserve naturelle, vous trouvez facilement, en conversation, les mots nécessaires à l'expression de votre pensée. Votre intuition vous aide à percevoir les choses sans effort et vous dispose à interpréter avec justesse le message de la musique. Vous êtes très souple, vous; et c'est votre jugement qui régit habituellement votre vie et vos activités. Dans l'ensemble, vous êtes raisonnable, logique, et loyale. On remarque, par-ci-par-là, quelque manque de sincérité et quelque tendance à la jalousie. Vous aimez la sobriété et la simplicité; vous aimez surtout le cercle fermé. Quelques rares intimes suffisent à nourrir votre exclusivisme et votre esprit de clan. Votre jugement contrôle votre appétit irascible, dans l'ensemble; à certains moments, vous oubliez tout contrôle, et vous cédez à de vifs emportements. Vous possédez adresse et dextérité, grâce à votre esprit créateur. Poursuivez réaliser les rêves magnifiques dont vous entretenez votre esprit? Votre esprit d'indépendance, votre tenacité et votre persistance vous aideront à atteindre vos objectifs. Vous allez décidément votre chemin, dans la vie, sans vous préoccuper des autres. Aucun instinct grégaire en vous, Céline. Votre affaire avant tout: votre jugement, votre opinion, et votre conviction personnelle. C'est là ce qui compte le plus à vos yeux.

Mark ELLERY

Le Dr Meakins réélu président de l'hôpital Alexandra

A sa 47e réunion générale annuelle tenue hier, le conseil d'administration de l'hôpital Royal Alexandra a réélu le Dr J. C. Meakins comme son président actif et choisi les autres dignitaires suivants: le Dr C.-F. Martin, président honoraire; MM. Norman Dawes et T.H.P. Molson, 1er et 2e vice-présidents; Huntly Drummond, trésorier honoraire.

Dans son rapport annuel, le Dr Meakins a signalé les progrès notables de chacun des principaux services de l'hôpital et particulièrement celui des maladies contagieuses, qui regorge de patients, et celui de la tuberculose, où l'on a noté une baisse de 20% dans le nombre des décès l'an dernier.

L'administrateur de l'hôpital, M. J.-A. Broad, a ensuite fait remarquer que le nombre de patients reçus a augmenté de près de 10%, ce qui a été l'un des principaux facteurs dans la baisse marquée du déficit ordinaire de cette institution.

On rend un verdict de mort accidentelle

La collision survenue la semaine dernière sur la route du lac Guindon, à Shawbridge, a été considérée hier soir comme un malheureux accident. Un verdict de mort accidentelle a été rendu à la suite d'une enquête du coroner.

Le jury a recommandé la suspension, pour une période de deux ans, du permis de conduire de M. Maurice Chalifoux, 23 ans, 443, rue Malines, qui conduisait l'auto à une vitesse d'environ 50 milles à l'heure sur la route tortueuse du lac Guindon.

M. Chalifoux et les trois autres survivants de cette tragédie avaient témoigné au cours de l'enquête.

Dernier hommage rendu par la cité de Verdun à M. J.-P. Dupuis

Le cortège

La Cité de Verdun a rendu un dernier hommage, hier matin, à l'un de ses plus distingués citoyens, feu M. J.-P. Dupuis, ancien maire de 1925 à 1929, homme d'affaires et philanthrope discret.

Le cortège funèbre précédé de dix-huit landaux de fleurs, quitta les salons funéraires L. Thériault, 512 rue de l'Eglise à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où la levée du corps fut présidée à 9 h. par l'abbé Edouard Lafortune, curé de la paroisse.

Le service fut célébré par l'abbé Victor Dupuis, neveu du défunt et principal de l'Ecole Normale Marguerite-Bourgeoys de Sherbrooke. Les diacres et sous-diacres étaient respectivement les abbés Emery Laporte et Guy Brouillet, vicaires de la paroisse.

Dans le sanctuaire

On remarquait dans le sanctuaire Son Exc. Mgr G.-N. Coderre, évêque coadjuteur du diocèse de Saint-Jean; le chanoine Joseph Poissant, chancelier du diocèse de Saint-Jean; Mgr Lucien Martin, V.G., supérieur du Collège de Saint-Jean; le Rév. Père Paul-A. Martin, C.S.C.; Rév. Père Ed.-J. Gilbert, P.M.; Rév. Père R. Campbell, l'abbé Henri McDougall, curé de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice de Verdun; l'abbé N. Chartrand, Rév. Père Charles O'Shaughnessy, S.M.M.; l'abbé Bernard Gareau, du Collège de Saint-Jean; l'abbé Alcide Gareau, curé de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean.

La chorale paroissiale sous la direction du Dr Paul Trépanier exécuta la messe de Requiem de Rossini. M. R. Delandé touchait l'orgue.

Le défilé

Précédaient le défilé un détachement de policiers de Verdun sous les ordres du lieutenant Albert Kirouac, et un détachement de pompiers, également de Verdun sous les ordres du capitaine R. Martel.

Les Chevaliers du St-Sépulcre

Les membres présents de l'Ordre du St-Sépulcre étaient: le Chevalier Joseph Tougas, portant sur un coussin les décorations et armoiries de l'Ordre ayant appartenu à M. J.-P. Dupuis, MM. Roch Jolicoeur, J.-A. Gagnon, Lucien D. Viau, Gustave Bellefleur, Joseph Alepin, Antonio Bédard, Ange Ladouceur, Emery Sauvé, Me Roger Lacoste, C.R.; le Dr J.-B. Prince, tous chevaliers de l'Ordre; le Dr Eugène Thibault, chancelier de l'Ordre; le commandeur Donat Turcotte et Son Exc. L.-E. Grothé, lieutenant de l'Ordre du St-Sépulcre.

Les porteurs honoraires étaient MM. les Chevaliers de Colomb: Georges Pratt, Joseph Galarneau, Delphis Cheval, A. Leblanc, Henri Proulx, J.-P. Jasmin, Lucien Bourque, Cyprien Bousquet, J.-A. Gariépy.

La Cité de Verdun

Parmi les représentants de la cité de Verdun on remarquait Son Honneur le maire M. Edward Wilson, les échevins MM. G. O'Reilly, A. Jeanneau, H.-L. Poirier, C.H. Desrosiers, Archie Wilcox, P.-E. Joannette; le légat de la ville, M. J. R. Rrench; M. A. J. Burgess, greffier municipal; le directeur du service de la police, M. Pierre Gatinneau; le directeur du service des incendies, M. Raoul Proulx; Me Francis Fauveux, conseiller juridique; M. Raoul Bergeron chef du personnel et M. J.-C. Brosseau, ingénieur en chef adjoint.

Le deuil

Le deuil était conduit par les fils du défunt: M. Armand Dupuis, M. Edgar Dupuis, M. Roland Dupuis, M. Léon Dupuis, M. Eugène Dupuis; ses gendres: MM. J. J. Greaves, Roland Lafrance, Roger Dupont-Hébert, Louis-Philippe Hébert et J. N. Andrew; son demi-frère, M. Achille Dupuis; ses petits-fils, MM. Bernard Dupuis, Jacques Lafrance, Jean Dupuis, Maurice Dupuis, André Dupuis, Pierre Dupuis, Philippe Dupuis, Louis Dupuis, Michel Dupont-Hébert, Robert Lafrance et Aimée Bourgie; ses arrière-petits-fils, Léo Lafrance et Philippe Lafrance.

Débat ajourné à la CM sur la vente de lots à V-St-Michel

A sa séance d'hier, la Commission métropolitaine de Montréal n'a pris aucune décision définitive quant à la demande qui lui avait été faite d'annuler la vente de terrains qui a fourni le prétexte de la récente déqualification du maire de Ville St-Michel, M. Charles Lafontaine.

On sait qu'en 1950 cette municipalité a vendu des terrains à un certain Paul-Emile Legris et qu'il a été plus tard reconnu, en Cour Supérieure, que Legris, déjà couramment employé par M. Lafontaine comme son secrétaire, avait agi en cette transaction comme son agent déguisé.

La déqualification de M. Lafontaine n'a pu toutefois encore entrer en vigueur, par suite de nouvelles procédures prises devant un autre tribunal de la même cour. Et la Commission a par suite décidé hier à l'unanimité de remettre toute décision finale en la matière jusqu'au moment où les cours de justice auront entièrement disposé des diverses réclamations.

Par ailleurs, elle a approuvé un emprunt de \$55.000 de la ville de Lachine en vue d'un tel éclairage public sur quelques artères nouvellement ouvertes de cette municipalité, soit les 46e et 47e avenues.

Désaltérez-vous

avec du thé glacé!



Faites simplement le thé deux fois plus fort qu'à l'ordinaire et, pendant qu'il est encore chaud, versez-le dans des verres remplis de petits morceaux de glace. Ajoutez du sucre et du citron au goût. C'est délicieux!

THÉ GLACÉ 'SALADA'

OUVERTS DE 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERTS JUSQU'À 9 H. LE VENDREDI SOIR — FERMES LE SAMEDI DURANT L'AOUT

TOUT LE MONDE EN PARLE



AUBAINES INCOMPARABLES POUR LE FOYER... PROFITEZ DE CES BAS PRIX POUR REGARNIR L'ARMOIRE A LINGE.

DRAPS DE COULEURS UNIES

Une occasion unique de vous procurer de ces draps de couleur

Coton durable bleu, vert, rose, pêche, garanti bon teint... ourlet uni... lavés prêts à utiliser. Taies de même ton pour appareiller avec ourlet uni... 42".

PREMIERE FOIS A MONTREAL A SI BAS PRIX

72" x 99"	81" x 99"	Taies 42" x 36"
la paire	la paire	la paire
5.49	5.99	1.49

DEBARBOUILLETES

Ratine souple absorbante à larges rayures multicolores 12" x 12".

Ord. chacune .19. SPECIAL VENTE DE BLANC, 8 pour

1.00

SERVIETTES DE TOILETTE

Ratine souple et absorbante en teintes pastelées unies de rose, vert, jaune, lime, gris, bleu-pâle, bleu royal et flamingo... 16" x 28".

Ord. 69. SPECIAL VENTE DE BLANC, chacune

.49

LINGES DE VAISSELLE

Pure toile d'Irlande fond blanc à minces rayures formant quadrillé avec bordure de couleur... texture serrée qui ne laisse pas de fils sur la porcelaine, la verrerie... Notez bien les dimensions: 20" x 30".

Ord. 69. SPECIAL VENTE DE BLANC

.49

OREILLERS caoutchouc poreux

Format JUMBO

Caoutchouc poreux qui ne s'affaisse pas, antiallergique, très hygiénique... couverture de fort coton blanc avec fermeture-éclair.

6.95

TAIES D'OREILLER

Beau coton blanc de texture forte et résistante sans apprêt, doux au toucher... large ourlet uni... Largeur 42".

Ord. 1.79. SPECIAL VENTE DE BLANC, la paire

1.39

PLateau 5151 Local 300

DUPUIS — troisième St-André

Dupuis Frères

Pour l'été de bons brewages rafraichissants avec

London Club DRY GIN

Fait de grains de première qualité et rectifié au travers de plantes aromatiques importées. Idéal pour faire cocktails, collins, etc.

GRATUIT — Un tableau ad. sont reproduits en couleurs 30 coquetiers recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Ecrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.

C'EST SUFFOCANT?

ADOPTÉZ UNE BIÈRE PLUS LÉGÈRE, PLUS RAFRAÎCHISSANTE

La bière au coeur d'or